

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PLAN CLIMAT CANTONAL 2030

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS



Les textes en bleu surlignés sont des hyperliens.

Les textes dans les fonds bleu clair indiquent un renvoi dans le document pour de plus amples informations.

IMPRESSUM

République et canton de Genève
Département du territoire (DT)
Direction de la durabilité et du climat (DDC)
Rue des Gazomètres 7 – CP 36
1211 Genève 8
Tél: +41 (0)22 388 19 40
Email: planclimat@etat.ge.ch
Site Internet: planclimat.ge.ch

Pilotage

Direction de la durabilité et du climat (DDC)

Accompagnement

Agorapublica
présence-pro
Territoires & Énergies

Design et graphisme

Atelier de graphisme chatty ecoffey

Illustrations

Acanthis communication

Septembre 2023

Table des matières

Préambule	4
1. Contexte et objectifs de la consultation	5
2. Les grandes étapes de la consultation	6
3. Principaux éléments recueillis	8
3.1 Questionnaire général	8
3.2 Analyse des propositions par thématiques	9
3.2.1 Axe 1: Energie et bâtiments	10
3.2.2 Axe 2: Mobilité	13
3.2.3 Axe 3: Biens de consommation	17
3.2.4 Axe 7: Accompagnement au changement et soutien des actrices et acteurs	21
4. Comment les propositions recueillies seront-elles valorisées dans la mise en œuvre de la politique climatique genevoise?	24
4.1 Appui aux politiques sectorielles et mise à jour du plan de mesures du Plan climat	24
4.2 Projets pilotes	25
4.3 Poursuite des démarches basées sur l'implication citoyenne	26
5. Remerciements	27
6. Annexes	
Propositions récoltées – Axe 1	29
Propositions récoltées – Axe 2	34
Propositions récoltées – Axe 3	41
Propositions récoltées – Axe 7	50

Préambule

La lutte contre les changements climatiques est un enjeu planétaire. Le canton de Genève n'est pas épargné et la qualité de vie de sa population et de son environnement en dépend. C'est pourquoi, pour répondre à l'urgence climatique et atteindre la neutralité carbone en 2050, le Conseil d'Etat a renforcé ses objectifs climatiques et a adopté un nouveau Plan climat cantonal (PCC 2030) en avril 2021. Par ce biais, l'État de Genève se mobilise et mobilise toutes les actrices et acteurs du territoire pour relever ensemble les défis liés aux changements climatiques. Ce Plan climat, accompagné de 41 fiches définissant les actions à entreprendre, donne ainsi les moyens au canton de Genève de préserver la qualité de vie de sa population, ainsi que sa santé et son environnement.

Afin de permettre à l'ensemble des actrices et acteurs du territoire de s'impliquer pour ces enjeux climatiques, une consultation sur le Plan climat a été lancée en juin 2021 dans le cadre de [Genève en transition](#)¹. Cette consultation a ainsi été l'une des premières composantes de la dynamique Genève en transition.

Cette consultation a eu pour objectif d'échanger avec la population sur les axes stratégiques et les mesures du Plan climat. Elle a permis de recueillir des idées et des propositions concrètes sur la mise en œuvre de la stratégie climatique cantonale.

Le présent rapport retrace les principales étapes de cette consultation. Il met en évidence les propositions qui ont été exprimées à cette occasion ainsi que la suite envisagée dans la concrétisation de ces pistes d'actions.

¹ Lancée par le Conseil d'Etat en octobre 2021 et coordonnée avec le Grand Genève, cette démarche vise à associer le plus grand nombre de personnes et d'organisations possibles au défi de la transition écologique. Elle alimente notamment le travail de planification de la [vision territoriale transfrontalière](#) et participe à la construction du Grand Genève de demain.

Contexte et objectifs de la consultation

Après avoir décrété l'urgence climatique en décembre 2019, le Conseil d'État a décidé de renforcer les objectifs climatiques cantonaux définis dans le plan climat 2015. La stratégie climatique a ainsi été révisée dans le cadre du Plan climat cantonal 2030 – 2^e génération adopté par le Conseil d'Etat en avril 2021. Ce dernier comprend des objectifs ambitieux :

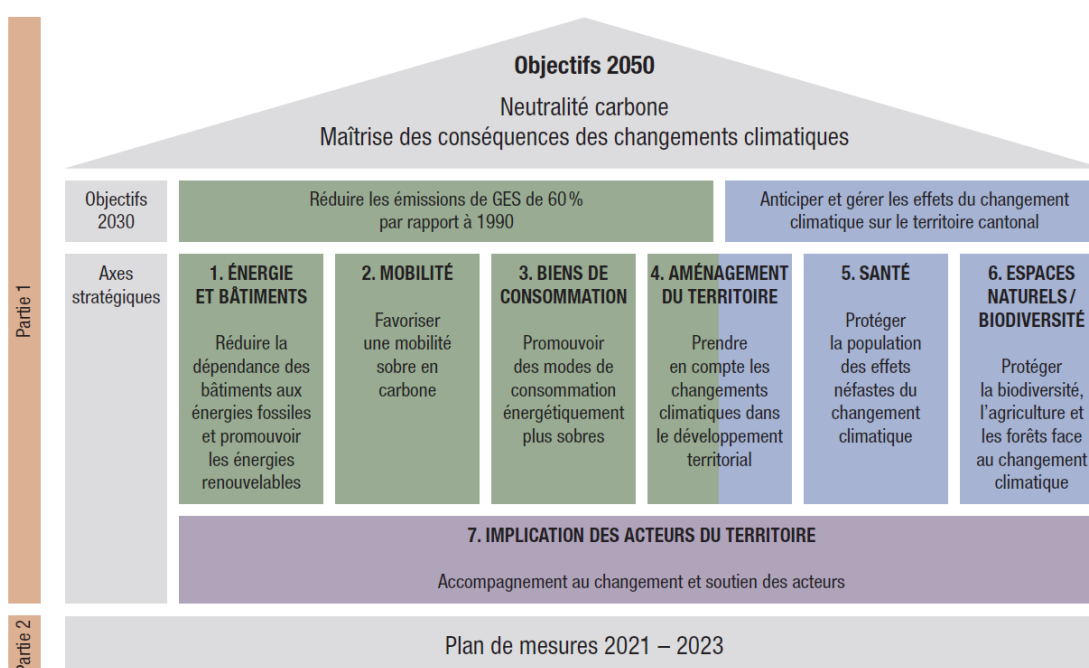
- **Réduire les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre du territoire genevois de 60% en 2030 par rapport à 1990, pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ;**
- **Adapter le territoire aux changements climatiques.**

Ces objectifs pourront être atteints grâce à des mesures concrètes portées par les collectivités publiques, mais aussi grâce à la mobilisation de toute la société (collectivités publiques, partenaires du secteur privé, ainsi que la population). Ainsi, le Plan climat 2030 comprend un axe transversal (Axe 7) dédié à l'implication de l'ensemble des actrices et acteurs du territoire. Les huit mesures qui le composent permettent de définir les leviers d'action et les moyens à travers lesquels s'effectuera cette mobilisation en fonction des différentes catégories d'acteurs. La mesure 7.2, dédiée à « l'accompagnement au changement des acteurs du territoire » prévoit en particulier la mise en place d'un « processus de concertation et de consultation permettant d'impliquer, sur la durée, l'ensemble des acteurs du territoire ».

Pour aller dans cette direction, une consultation a été menée sur la base du plan climat adopté en avril 2021. Cette démarche avait pour but de faire connaître le Plan climat et ses axes, les inciter à agir en faveur du climat, mais aussi faire émerger et tester de nouvelles solutions pour la mise en œuvre des mesures grâce à des expériences collaboratives. Les axes stratégiques soumis à la consultation ont été choisis en fonction du rôle déterminant des acteurs non étatiques dans leur mise en œuvre : la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux bâtiments (axe 1), à la mobilité (axe 2) ou, plus encore, aux modes de consommation (axe 3), passe en effet par des choix et des changements de pratiques relevant en grande partie de la sphère privée (ménages et entreprises). L'axe 7, ciblé sur les modalités d'accompagnement des actrices et acteurs du territoire, donc sur les moyens et les modes d'organisation plus que sur le « contenu » des actions, a également été proposé à la consultation afin de recueillir, auprès des actrices et acteurs eux-mêmes, les besoins spécifiques et les pistes de travail pertinentes pour la mise en œuvre de toutes les mesures du Plan climat.

Le présent rapport retrace les grandes étapes de cette consultation [ch. 2](#), présente les principaux éléments recueillis par axe stratégique [ch. 3](#), ainsi que la manière dont ils seront valorisés dans le cadre de la mise en œuvre des mesures du Plan climat, mais aussi de leur enrichissement [ch. 4](#).

1 LA STRATÉGIE CLIMATIQUE CANTONALE EN UN COUP D'ŒIL



Les grandes étapes de la consultation

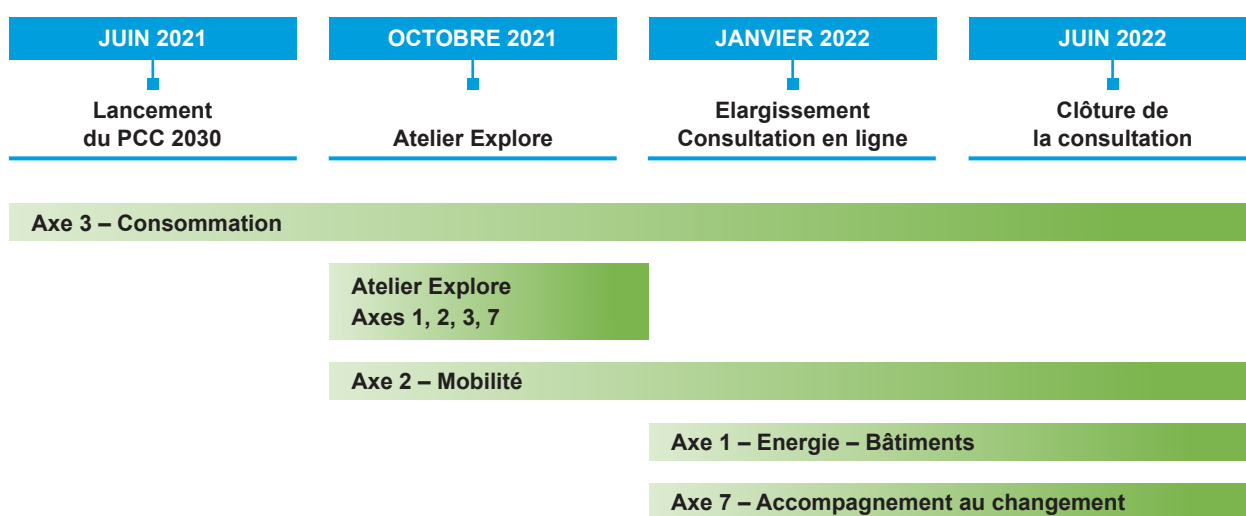
Initialement conçue comme une concertation destinée, dans le cadre du travail d'élaboration du Plan Climat renforcé, à mobiliser les parties prenantes pour débattre et enrichir le projet, la démarche a dû, sous la contrainte des mesures sanitaires qui ont marqué l'année 2021, être convertie en une consultation. Cette dernière, effectuée ainsi après la publication du Plan climat, a été recentrée sur la définition des modalités

concrètes de mise en œuvre des mesures du nouveau Plan climat, en collaboration avec les différentes catégories d'actrices et acteurs territoire.

Différentes étapes ont, durant près d'une année, jalonné ce processus de consultation qui a été lancé à l'occasion de la présentation du Plan Climat cantonal 2030 par le Conseil d'Etat le 02 juin 2021.

2

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA CONSULTATION DANS LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN CLIMAT 2030



FIGURE

JUIN 2021

Ouverture de la consultation en ligne, dédiée dans un premier temps à l'axe 3 « biens de consommation ». Effectuée via la plateforme participer.ge.ch, cette consultation a permis de recueillir des propositions d'actions pour la mise en œuvre des mesures asso-

ciées à cet axe (puis ultérieurement aux trois autres axes soumis à consultation). Sur la plateforme, il était ainsi possible d'émettre une proposition, mais aussi de commenter ou apporter un soutien aux propositions existantes.

3

EXEMPLE DE PROPOSITIONS POUR L'AXE 1 « ÉNERGIE ET BÂTIMENTS », SUR [PARTICIPER.GE.CH](https://participer.ge.ch)

Quatre exemples de propositions sont présentés, chacun avec un titre, un auteur, une description, des tags, une date de création, des statistiques (likes, abonnements, commentaires) et un bouton « VOIR LA PROPOSITION ».

Titre	Auteur	Date	Statut	Abonnements	Commentaires
Soutenir et accompagner les entreprises dans leur transition (déménagement, intégration de co-working, flex-office etc.)	Propositions collectées	20/01/2022	▲ 17	S'ABONNER	▼ 0
Autre forme de Subvention	noujoumy	07/02/2022	▲ 17	S'ABONNER	▼ 2
Etat des lieux des compétences disponibles pour la rénovation énergétique	Formation et emploi	04/02/2022	▲ 16	S'ABONNER	▼ 0
IA - Optimisation de l'exploitation	GENNOVE	19/02/2022	▲ 16	S'ABONNER	▼ 1

FIGURE

» OCTOBRE 2021

Tenue d'un atelier « Plan climat » lors du festival Explore. Complémentaire à la consultation en ligne, cet atelier visait à réunir toutes les personnes intéressées (citoyens et citoyennes, milieux associatifs, milieux économiques et collectivités publiques) afin d'échanger sur comment contribuer concrètement à une réduction effective de notre empreinte carbone.

L'objectif était de faire émerger collectivement des propositions pour une mise en œuvre impliquant l'ensemble des actrices et acteurs du territoire ([voir le rapport complet de l'atelier](#)). A cette occasion, un second axe du Plan Climat 2030 a été ouvert à la consultation en ligne : l'axe 2 dédié à la mobilité.



Atelier « Plan climat » lors du festival Explore. © Aline Bovard Rudaz

» JANVIER 2022

Elargissement de la consultation en ligne pour intégrer également l'axe 1 (énergie et bâtiments) et l'axe 7 (accompagnement au changement et soutien des acteurs) du Plan Climat 2030.

Principaux éléments recueillis

Les adaptations qui, sous l'effet des contraintes sanitaires, ont dû être effectuées concernant le format de la consultation, ont amené à prioriser la consultation en ligne, ainsi qu'à étaler le processus sur une période relativement longue. Dans ce contexte, la qualité des

propositions recueillies – 50 questionnaires généraux et environ 350 propositions d'actions récoltées en ligne et lors de l'atelier Explore – doit tout particulièrement être saluée.

3.1 Questionnaire général

Le questionnaire mis à disposition en ligne ainsi que lors de plusieurs manifestations publiques a permis d'apprécier de manière générale le niveau d'adhésion des acteurs consultés vis-à-vis du Plan climat 2030, leur positionnement sur les objectifs et principaux thèmes du Plan climat ainsi que leurs visions concernant, notamment, le rôle des collectivités publiques dans la mise en œuvre des profondes transformations qu'implique la neutralité carbone. Une cinquantaine de questionnaires ont été recueillis (soit en ligne soit sur les stands tenus lors d'événements) puis analysés. Bien que cette matière ne puisse être considérée comme des avis représentatifs de la diversité de la population genevoise, elle n'en apparaît pas moins révélatrice d'un certain nombre d'attentes comme de craintes devant être prises en considération dans la mise en œuvre de la politique climatique.



Stand au Festival Alternatiba. © DDC

On retiendra ainsi les tendances générales suivantes :

› **Les impacts du changement climatique sont clairement perçus par une majorité de la population**, même si c'est à des degrés divers et sous des formes différentes en fonction des personnes. Ainsi, plus de 70 % des répondantes et répondants considèrent que ces impacts sont, dans notre quotidien et sur le territoire du canton de Genève, déjà « perceptibles », « importants » voire « majeurs ».

› **Les objectifs du Plan climat 2030** sont dans ce contexte quasi unanimement jugés indispensables. Ils n'en sont pas moins jugés, par la majorité des répondants, comme très ambitieux au regard non seulement de la situation actuelle et du rythme de changement observé ces dernières années, mais également des capacités d'action de l'Etat, qui dans certains domaines restent très indirectes (notamment modes de consommation).

› **Le rôle de l'Etat** est toutefois considéré comme déterminant pour parvenir à convaincre et mettre en mouvement l'ensemble de la société. Pour cela, il apparaît nécessaire de renforcer les consultations auprès de la population, parallèlement au développement de l'information sur les mesures et moyens déployés. Mais des « mesures strictes » sont également attendues, afin de préserver l'environnement et la santé de la population. La mise en place de taxes est ainsi régulièrement proposée, pour financer les mesures au bénéfice du climat mais aussi pour assurer l'équité dans les efforts demandés à toutes les catégories de population.

Parmi les différents axes du Plan climat, une importance particulière est ainsi accordée à l'axe 7 comprenant les mesures transversales d'accompagnement et de soutien aux actrices et acteurs du territoire (communication, éducation, formation et emploi, enjeux liés à la transformation de l'économie et de la finance ainsi qu'à la cohésion sociale dans la mise en œuvre de la politique climatique). Pour la majorité des répondantes et répondants, il apparaît en outre essentiel de travailler conjointement sur les axes « réduction » et « adaptation », avec pour ce dernier une priorité donnée à l'axe 6 « espaces naturels et biodiversité ».

3.2 Analyse des propositions par thématiques

La consultation organisée en ligne sur la plateforme participer.ge.ch ainsi que l'atelier Explore ont permis de collecter des propositions d'actions pour la mise en œuvre des différents axes stratégiques retenus pour la consultation.

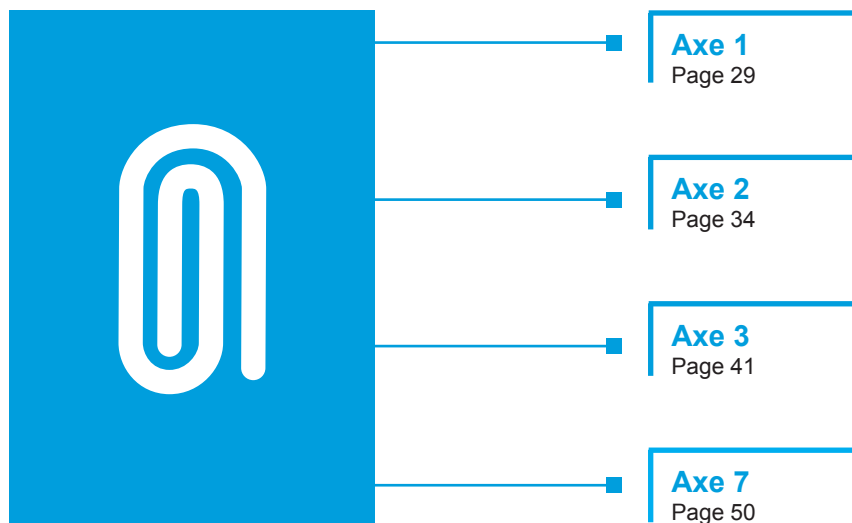
➤ **Au total, ce sont près de 300 propositions qui ont été recueillies.**

Réparties de manière assez équilibrée entre les différents axes, ces propositions ont, à l'issue de la clôture de la consultation, été analysées en collaboration avec les services concernés (par ex. Office de l'Energie pour les propositions relatives à l'énergie et aux bâtiments, Office des transports pour les propositions liées à la mobilité, etc.).

Cette analyse a permis de faire ressortir un certain nombre de thématiques « phares », autour desquelles convergent une diversité de propositions.

Ces thématiques sont, pour chacun des 4 axes soumis à la consultation, présentées ci-dessous et illustrées par quelques-unes des propositions recueillies¹. Elles sont également mises en perspective par rapport aux orientations issues d'autres processus de concertation menés par le Canton de Genève et le Grand Genève, tels que par exemple ceux liés au [Forum citoyen](#) ou aux [Ateliers de la transition](#). Enfin, une analyse de leur positionnement par rapport aux plans d'actions actuels ou en élaboration au sein de l'Etat permet, d'une part, de préciser les marges de manœuvre de l'Etat en fonction des thématiques et, d'autre part, de repérer les questions pouvant donner lieu à des démarches complémentaires à celles existantes (extension du périmètre ou de l'ambition de certaines actions, lancement de nouveaux projets inspirés de certaines propositions, etc.).

4 CONTENU DES ANNEXES : RECENSEMENT COMPLET DES PROPOSITIONS RÉCOLTÉES CLASSÉES PAR AXES ET PAR THÉMATIQUES



FIGURE

¹ En novembre 2022, 9 Ateliers Citoyens se sont déroulés sur le territoire du Grand Genève. A cette occasion, ce sont environ 200 personnes qui ont participé aux échanges et enrichi les propositions citoyennes recueillies aux Forums Ouverts le 1er octobre 2022. Ces ateliers seront renouvelés au printemps 2023.

3.2.1 Axe 1 : Energie et bâtiments



L'atteinte des objectifs climatiques et la transition énergétique nécessitent une réduction de la consommation d'énergie dans tous les domaines, pour atteindre, d'ici à 2050, une division par au moins 3,5 des consommations par personne. Pour y parvenir, les solutions techniques ne suffiront pas. Une évolution des besoins soutenue par des changements profonds dans les usages s'avère indispensable, c'est pourquoi le plan directeur de l'énergie ([PDE 2020-2030](#)) fait de la sobriété énergétique une priorité. Fondée sur une démarche volontaire et organisée de réduction des consommations par des changements de modes de vie, de valeurs, d'organisation, de pratiques et de comportements, la sobriété n'est pas synonyme de moins, mais de différent. Elle s'accompagne également de nombreux bénéfices complémentaires (bien-être, lien social, temps libre, convivialité, emplois durables, prospérité locale, résilience territoriale, etc.).



Les domaines de l'axe 1 soumis à la consultation sont ciblés sur la mise en œuvre de cette sobriété :

- Réduire la consommation d'énergie en agissant sur les comportements et les usages
- Optimiser les températures moyennes des locaux et la consommation d'eau chaude
- Alléger le recours aux technologies consommatrices d'énergie et de ressources

Après analyse des propositions, quelles sont les principales thématiques ressorties de la consultation du Plan climat ?

▾ Les thématiques

▾ Exemples de propositions récoltées

▾ **Intensifier l'usage des surfaces bâties et mutualiser les équipements** pour mieux utiliser l'énergie, et limiter les besoins supplémentaires en surfaces comme en énergie :

▾ « Faciliter les échanges de logements locatifs », « remplir les bureaux vides » ; « proposer des solutions pour les entreprises visant à partager les locaux, les infrastructures, les équipements professionnels », etc.

▾ **Réduire les besoins d'éclairage, en particulier en période nocturne et dans le domaine commercial**, notamment en renforçant les réglementations :

▾ « Réduire l'éclairage des vitrines et des enseignes de publicité lumineuse », « réduire les horaires autorisés, la puissance, questionner l'utilité de ces éclairages et en mesurer l'impact climatique ainsi que sur la faune », etc.

▾ **Réduire les consommations de chauffage et d'eau chaude** en informant mieux les utilisatrices et utilisateurs, en adaptant les modes de facturation, en facilitant les interactions entre propriétaires et locataires :

▾ « facturer selon les usages et la consommation de chauffage », « individualiser la consommation d'eau chaude par ménage », « réguler la température des centres commerciaux et autres espaces publics fermés », « renforcer les campagnes d'information sur site à destination des locataires et des propriétaires », « renforcer la communication locataires/propriétaires sur la répartition des coûts de chauffage », etc.

▾ **Promouvoir des solutions techniques simples et peu consommatrices d'énergie :**

▾ « sensibiliser aux solutions low-tech existantes », « proposer des panneaux solaires pour les zones de grillades », « promouvoir la cocotte-minute », etc.

▾ **Transversalement à ces différents axes d'intervention, un travail de fond doit également être mené dans le sens d'une plus grande sensibilisation, formation et éducation des actrices et acteurs du territoire :**

▾ « simplifier l'information destinée aux ménages sur les gestes éco gestes à adopter, et proposer un système de bonus », « renforcer l'éducation climat/énergie à l'école », « proposer un chèque de formation destiné aux personnes en transition professionnelle pour des formations dans le domaine de la transition énergétique », etc.

Comment ces propositions résonnent-elles par rapport aux sujets issus d'autres consultations ?

Les propositions issues de la consultation sur le Plan climat 2030 convergent avec celles issues d'autres consultations autour de plusieurs thèmes jugés prioritaires pour la transition écologique.

Il s'agit en particulier de la rationalisation de l'usage des espaces (échanges de logements, conversion de bureaux en logements, ...), de la réduction des consommations électriques liées à l'éclairage (espaces publics, commerces, etc.) ainsi que de la sensibilisation et de la formation de la population comme des professionnels.

Les propositions recueillies dans la consultation « climat » se distinguent en revanche par l'importance accordée à la *sobriété* dans les consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire (agir sur les besoins en plus des optimisations techniques) ainsi que par le recours préconisé à des instruments contraignants, en particulier des instruments basés sur le prix des énergies (facturer selon les usages, instaurer une taxe énergie pour les entreprises, etc.).

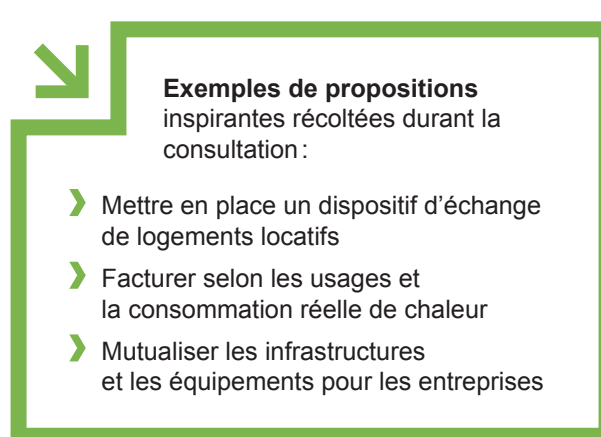
Comment ces propositions se positionnent-elles vis-à-vis des plans d'actions de l'Etat ?

Dans leur grande majorité, les propositions recueillies entrent dans le champ du plan directeur de l'énergie (PDE 2020-2030). Près de 80 % d'entre elles correspondent ainsi à des orientations inscrites dans l'une des fiches de mesures du PDE.

Selon les sujets, la traduction de ces orientations – donc indirectement des propositions recueillies de la consultation – en actions concrètes passent par différents types de leviers impliquant des degrés différents d'engagement de la part de l'Etat et des collectivités publiques. Si, par exemple, ces dernières peuvent investir directement dans des infrastructures, elles ne peuvent qu'agir de manière indirecte et plus « diffuse » sur les comportements quotidiens.

Ainsi, de nombreuses actions ont déjà été mises en œuvre en réponse aux attentes et propositions portant sur la sortie du fossile (interdiction du mazout pour les nouvelles constructions et rénovations, développement des grands réseaux renouvelables, etc.), le renforcement des exigences thermiques pour les bâtiments ou encore la réglementation de l'éclairage. Sur ces thèmes, les exigences légales et mesures de planification sont d'ores et déjà bien engagées, et le défi, aujourd'hui, se situe principalement dans la mise en application rigoureuse et à large échelle de ces nouvelles exigences.

Pour d'autres thèmes, en particulier ceux relevant de l'axe « sobriété » – inscrit pour la première fois dans le PDE 2020-2030 – les actions publiques sont davantage en cours de positionnement. Ici, l'appui sur les initiatives venues de la société civile ou des entreprises sera essentiel. C'est dans cette perspective que



Exemples de propositions
inspirantes récoltées durant la consultation :

- Mettre en place un dispositif d'échange de logements locatifs
- Facturer selon les usages et la consommation réelle de chaleur
- Mutualiser les infrastructures et les équipements pour les entreprises

certaines propositions recueillies dans la consultation sont aujourd'hui examinées par l'Office Cantonal de l'Energie avec pour perspective de les valoriser sous forme de projets pilotes ou via la diffusion et la mise en réseau des initiatives déjà engagées.

La prise en charge des enjeux liés à l'éducation (à l'école et durant tout le cursus obligatoire) et à la formation (professionnels du bâtiment et processus de reconversion) nécessite quant à elle un travail de long terme. Déjà engagé dans le cadre de la politique énergétique, ce travail devra pour se déployer prendre appui sur des collaborations renforcées avec les autres politiques publiques (économie, emploi, formation, etc.), ainsi que sur la valorisation des partenariats déjà en place avec les acteurs du domaine (en particulier faitières professionnelles).

3.2.2 Axe 2: Mobilité



Les émissions de gaz à effet de serre liées à la mobilité terrestre représentent environ 25 % des émissions totales du canton de Genève (émissions indirectes incluses). Pour atteindre l'objectif de réduction de 60 % d'émission carbone à horizon 2030 dans le secteur de la mobilité terrestre, il sera nécessaire à la fois de réduire les déplacements effectués en transport individuel motorisé, optimiser le transport de marchandises, favoriser les technologies de propulsion les moins émissives et améliorer l'efficacité énergétique des véhicules. Ainsi, d'ici à 2030, 40 à 50 % des déplacements en transports individuels motorisés devront se reporter sur d'autres modes de transports ou être supprimés.



Les domaines de l'axe 2 soumis à la consultation sont ciblés sur l'évolution de la mobilité terrestre :

- Réduire l'usage des transports individuels motorisés
- Renforcer le transfert modal vers la mobilité douce et les transports en commun
- Accélérer le développement de l'électromobilité

Après analyse des propositions, quelles sont les principales thématiques ressorties de la consultation du Plan climat ?

▾ Les thématiques

▾ Exemples de propositions récoltées

▾ **Renforcer l'offre en matière de mobilité douce et de transports publics**, en développant et sécurisant les voies cyclables et cheminements piétons, en étendant les lignes de transports publics :

▾ *« Développer de nouvelles voies vertes », « systématiser la création d'itinéraires continus pour la mobilité douce », « systématiser la création de zones piétonnes sur les grands boulevards », « prolonger la ligne L6 du Léman Express », « construire une ligne de métro automatique Lausanne Genève », etc.*

▾ **Favoriser l'attractivité des modes doux et des transports publics (TP)**, en leur donnant la priorité dans la circulation, en offrant des services d'accompagnement, en envisageant la gratuité des TP :

▾ *« Prioriser les modes doux dans la circulation », « réduire le trafic au centre-ville au profit des transports publics et de la mobilité douce », « offrir la gratuité des transports publics », « créer une application qui informe les usagers des meilleurs itinéraires en mobilité douce », « développer des services de réparation de vélo et augmenter les pompes en libre-service », etc.*

▾ **Renforcer l'intermodalité, en particulier entre modes doux et transports publics**, pour permettre un report modal y compris pour les déplacements familiaux et de loisirs :

▾ *« Permettre aisément de monter un vélo, même lourd et électrique, dans les trains et trams », « créer des offres de mobilité combinée consistant en un abonnement de mobilité basé sur la prise en compte des différents modes de transport dans une facturation périodique unique », etc.*

▾ **Contraire davantage le recours au transport individuel motorisé en particulier pour les déplacements pendulaires**, afin de libérer des espaces et sécuriser davantage le recours à la mobilité douce et aux transports publics :

▾ *« Créer des zones sans voitures ou sans véhicule personnel notamment dans le centre-ville, en intégrant des exceptions pour les personnes en situation de handicap », « interdire le stationnement pour les autosolistes sur les lieux de travail », « créer une taxe pour le parking professionnel », « mettre en place une prime ou un rabais d'impôt pour les ménages sans véhicule motorisé », etc.*

▾ **Anticiper la fin des véhicules thermiques pour favoriser une électromobilité couplée à un usage partagé des véhicules :**

▾ *« Annoncer la fin de la circulation des véhicules à moteur à essence en ville en 2030 », « annoncer la fin des ventes de voitures thermiques », « généraliser et augmenter les bons d'achat pour les véhicules électriques », etc.*

▾ **Mobilité aérienne :**

▾ *En complément aux réflexions relatives à la mobilité terrestre (thème soumis à la consultation), plusieurs propositions et commentaires ont été soumis au sujet de la mobilité aérienne, par des membres de la société civile ainsi que par Genève Aéroport. A l'exception de la proposition d'interdiction des jets privés à Genève, c'est principalement sur les pistes relevant des compétences de l'aéroport que portent les propositions (décarbonation des opérations aéroportuaires, délivrance facilitée de carburant durable, etc.).*

Comment ces propositions résonnent-elles par rapport aux sujets issus d'autres consultations ?

Les propositions issues de la consultation sur le Plan climat 2030 convergent avec celles issues d'autres consultations autour du soutien massif qui doit être apporté à la mobilité douce. Celui-ci doit passer par le développement des infrastructures (extension du réseau, sécurisation des voies cyclables et piétonnes, etc.), la priorisation de ces modes dans l'espace public mais aussi l'accompagnement des pratiques (campagnes d'information, sessions de formation, etc.). Corrélativement, il y a convergence autour de la nécessité de limiter l'impact des transports individuels motorisés sur l'espace urbain (suppression des places de parking extérieures en centre-ville, réduction des vitesses et extension des zones piétonnes, etc.). Une autre priorité partagée est le renforcement de l'offre de transport collectif (plus de lignes, plus de

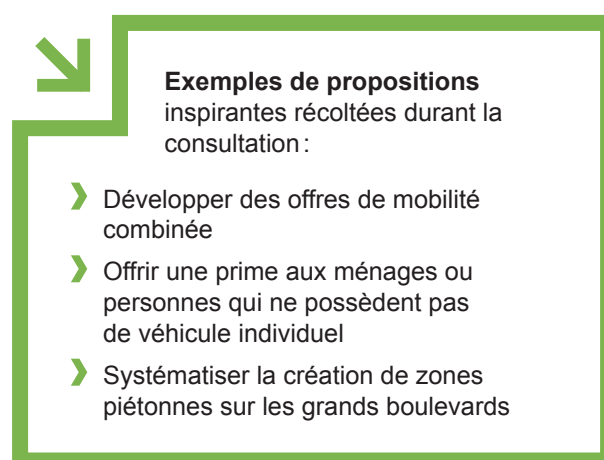
fréquence, etc.) couplée à une évolution de la tarification (offres « familles » ou « heures creuses », voire gratuité des transports urbains).

Les propositions issues de la consultation Plan climat se distinguent par l'accent mis sur les mesures contraignantes destinées, en particulier, aux pendulaires (interdiction de « l'autosolisme » taxe des places de parking, etc.), sur le nécessaire renforcement de l'intermodalité (par l'offre d'infrastructure mais aussi par la tarification, la mise à disposition d'applications, etc.), ainsi que sur la promotion de la mobilité électrique, dont on soulignera toutefois l'ambivalence du point de vue des objectifs climatiques (diminution des émissions directes mais maintien d'émissions indirectes importantes).

Comment ces propositions se positionnent-elles vis-à-vis des plans d'actions de l'Etat ?

Les propositions recueillies dans la consultation du Plan climat renvoient directement aux enjeux de la future stratégie multimodale 2050, qui vise la neutralité carbone pour le domaine de la mobilité. Cette stratégie étant actuellement en élaboration (en lien étroit avec la « Vision Territoriale Transfrontalière », associée à la révision du Plan directeur cantonal), il n'est pour l'heure pas possible d'apprécier précisément le degré d'intégration des propositions dans cette stratégie. On trouve toutefois de nombreux points d'ancrage dans les plans d'action sectoriels existants qui sont mis à jour lors de chaque législature (plans d'action « mobilité douce », « transports collectifs », « stationnement », etc.). Au regard de ces plans, on peut aujourd'hui considérer que les propositions visant le développement des pistes cyclables et voies piétonnes, celles visant la réduction des parkings en centre-ville ainsi que celles visant à restreindre et encadrer les déplacements pendulaires (via par exemple les plans de déplacements d'entreprises) correspondent à des mesures déjà en cours de mise en œuvre, et appuyés sur différents projets de loi d'investissement (voir les récents Projet de Loi sur l'aide à la rénovation des bâtiments, les voies vertes et le développement des axes forts vélos, le développement du réseau de transports collectifs, etc.).

Compte tenu du temps nécessaire au développement de ces infrastructures et au réaménagement des centres urbains, il est évident que ces mesures devront continuer à être renforcées dans les années à



Exemples de propositions
inspirantes récoltées durant la consultation :

- Développer des offres de mobilité combinée
- Offrir une prime aux ménages ou personnes qui ne possèdent pas de véhicule individuel
- Systématiser la création de zones piétonnes sur les grands boulevards

venir, mais aussi être accompagnées de changements permettant de réduire de manière absolue les déplacements contraints, à l'instar des propositions portant sur le télétravail, la relocalisation des loisirs, etc.

Concernant en particulier les transports collectifs, un certain nombre de propositions apparaissent, pour des raisons de périmètre de compétence, hors du champ de la politique cantonale de mobilité. Par exemple, le développement des lignes ferroviaires ou l'interdiction de certains véhicules en centre-ville relèvent de la compétence de la Confédération. Par ailleurs, certaines propositions nécessiteront des études approfondies, appuyées sur des projets-test avant une éventuelle mise en œuvre. C'est le cas notamment de l'instau-



ration d'un péage urbain (pour lequel un projet pilote sera mené en collaboration avec la Confédération) ou de l'adaptation de la tarification des transports publics.

Les enjeux liés aux déplacements aériens, quant à eux, ne relèvent pas de la politique cantonale de la mobilité. Les éléments qui renvoient au champ d'action de l'aéroport seront traités, notamment, dans le

cadre de la Commission consultative pour l'accompagnement de l'évolution de la plateforme aéroportuaire. Nouvellement créée, cette dernière comprend en effet une sous-commission « bruit et émissions » dont les travaux porteront, entre autres, sur la stratégie CO₂ de Genève Aéroport. Les éléments issus de la consultation seront dans ce contexte transmis aux acteurs concernés, en premier lieu à Genève Aéroport.

3.2.3 Axe 3: Biens de consommation



En raison de son niveau de consommation élevé, la Suisse figure parmi les pays dont les impacts environnementaux par personne sont supérieurs à la moyenne mondiale. Afin d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, un changement drastique des habitudes alimentaires, des modes de consommation, ainsi que des modes de construction, est indispensable. En effet, les émissions de ces secteurs, qui représentent plus d'un tiers des émissions genevoises, ont augmenté en valeur absolue ces dernières années, compte tenu notamment de l'évolution démographique. Il s'agit donc de choisir la voie de la sobriété (y compris numérique) en consommant moins et mieux.



Les domaines de l'axe 3 soumis à la consultation portent sur :

- L'alimentation
- La sobriété de consommation et la réduction des déchets
- La sobriété numérique
- La construction et la rénovation bas carbone

Après analyse des propositions, quelles sont les principales thématiques ressorties de la consultation du Plan climat ?

Les thématiques

Exemples de propositions récoltées

En matière d'alimentation, les propositions portent sur toutes les étapes de la filière, depuis la production jusqu'au consommateur final, en passant par les intermédiaires commerciaux et de la restauration. Elles visent ainsi à agir simultanément sur la nature des produits consommés et leur origine, sur les emballages, sur les modes de production, et finalement sur le gaspillage qui se cumule à chaque étape de la filière.

La production agricole locale doit être soutenue, dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution de certains modes de culture a :

« améliorer la protection et la rémunération des travailleurs de la branche agricole », « mettre en place un soutien financier et une formation pour les personnes qui veulent passer à la production », « réintégrer les arbres dans l'agriculture », « favoriser l'aquaponie et développer une filière locale et rentable à Genève », etc.

La production urbaine – individuelle ou communautaire – ne doit pas être sous-estimée, pour sa contribution à l'autonomie alimentaire mais aussi au renforcement de la cohésion sociale :

« créer des jardins urbains, si possible sur les places de parking », « inciter la population à exploiter leurs balcons et créer des initiatives communautaires pour renforcer la souveraineté alimentaire du canton », etc.

La restauration, en particulier collective, doit donner l'exemple en adaptant le contenu des menus :

« dans l'alimentation parascolaire, proposer une journée par semaine avec viande plutôt que l'inverse », « fournir dans le cadre de l'aide sociale des "paniers tests" composés de produits alimentaires bas carbone et locaux », etc.

Les pratiques des intermédiaires commerciaux, la valorisation de certains produits couplés à la taxation de certains autres sont de puissants leviers pour orienter les consommatrices et consommateurs :

« positionner en première place sur les rayonnages les produits durables locaux », « mettre en place une réduction de 50 % de la TVA sur les produits locaux », « interdire la vente d'eau en bouteille », « taxer un centime par gramme de viande vendue pour alimenter un fonds de promotion et de soutien à la production d'aliments végétaux locaux », etc.

La réduction de l'impact carbone des biens consommés et des déchets qui en découlent passent par des actions ciblant aussi bien les consommatrices et consommateurs que les producteurs et les intermédiaires commerciaux.

La sensibilisation et la formation des consommatrices et consommateurs doivent être développées dans tous les contextes de la vie sociale :

« proposer des formations courtes sur comment consommer moins et mieux », « créer un site Internet officiel sur la durabilité des produits », « travailler sur le harcèlement des écoliers en lien avec les questions vestimentaires », « instaurer indice de réparabilité », « afficher le taux de CO₂ des produits », etc.

La publicité doit être interdite pour certains produits particulièrement carbonés :

« interdire la publicité sur la voie publique », « interdire la publicité climaticide et utiliser ces espaces publicitaires pour communiquer sur l'ampleur de la crise climatique », etc.

↳ **Les possibilités de réparation ou réemploi doivent être systématiquement soutenues, y compris en ce qui concerne la récupération d'objets dans les décharges :**

↳ « introduire un droit à la réparation comme moyen de lutter contre l'obsolescence programmée », « financer les filières de réparation avec la mise en place d'une taxe (2%) qui alimente un compte consignes réparation », « mettre en place un espace de troc dans chaque quartier », « instaurer un diagnostic obligatoire des objets avant élimination », « aménager dans les commerces des zones de réparation d'objets avec un système payant si la réparation est réussie, gratuite si la réparation n'est pas possible », « abroger la loi interdisant la récupération d'objets dans les décharges », « récupérer les objets en bon état jetés aux encombrants », etc.

↳ **La production de déchets doit être davantage taxée, les productrices et producteurs et commerces de biens de consommation doivent être accompagnés mais aussi contraints sur certains types emballages :**

↳ « instaurer une taxe au sac, pour les ménages et les petites entreprises », « accompagner les producteurs pour réduire les emballages », « interdire la vaisselle jetable », « mettre en place des standards de contenants pour les produits alimentaires », etc.

↳ **La transition numérique** ne comporte pas seulement des enjeux environnementaux, elle est aussi associée à des préoccupations sociales, éthiques voire politiques qui nécessitent que certaines décisions soient soumises à délibération démocratique. C'est pourquoi les propositions portent autant sur des mesures liées à la qualité des équipements et à l'allongement de leur durée de vie, que sur des choix technologiques favorables à une plus grande souveraineté numérique :

↳ « renforcer la réglementation pour augmenter la durée de garantie du matériel à 5 ans, la disponibilité des pièces détachées à 10 ans », « choisir les technologies démocratiquement en se basant sur le besoin réel et les impacts environnementaux et sociaux », « promouvoir les logiciels libres et les formats ouverts », « avancer dans les projets de souveraineté numérique », etc.

↳ **La construction et la rénovation bas carbone** doivent être soutenues par des mesures destinées aux propriétaires, tout autant qu'aux entreprises et professionnels de la construction :

↳ « instaurer un avantage fiscal pour l'utilisation de matériaux durables », « assouplir et subventionner la garantie des matériaux recyclés », « rendre obligatoire une bourse pour les matériaux recyclés », renforcer les normes pour « limiter le nombre de kg de Co₂/m² de construction neuve », etc.

Comment ces propositions résonnent-elles par rapport aux sujets issus d'autres consultations ?

Les propositions ressorties de la consultation sur le Plan climat 2030 convergent avec celles issues d'autres consultations autour des enjeux liés à l'alimentation. Le soutien à la production agricole locale (via la protection des terres agricoles, le subventionnement des productrices et producteurs ou encore la simplification de la vente directe), la sensibilisation et l'incitation des consommatrices et consommateurs (bons d'achats, cours de cuisine, etc.) mais aussi la transformation de l'offre commerciale et de restauration (offre de repas végétariens,

mise en avant des produits locaux, etc.) ressortent ainsi comme des priorités absolues. Pour les biens de consommation, ce sont principalement le développement des commerces et services liés à l'économie circulaire, et la question des déchets qui sont mis en avant, avec des préoccupations couvrant là aussi l'ensemble de la chaîne allant du producteur au consommateur (réduction à la source par un travail sur les modes de consommation mais aussi la réduction des emballages, l'augmentation des possibilités de réutilisation des biens mis au rebut, etc.).

Comme pour la mobilité ou les bâtiments, les propositions issues de la consultation du Plan climat se distinguent par l'accent mis sur les mesures contraignantes et/ou basées sur la taxation, en particulier celles destinées aux productrices et producteurs et intermédiaires commerciaux (interdiction de certains emballages voire interdiction de vente de certains

produits, taxation des produits importés, etc.). Le thème du numérique a également été fortement mis en avant dans la consultation « climat », sous l'angle des consommations d'électricité générées par les appareils et infrastructures, mais également des émissions de GES indirectes associées à la production et la fin de vie de ces équipements.

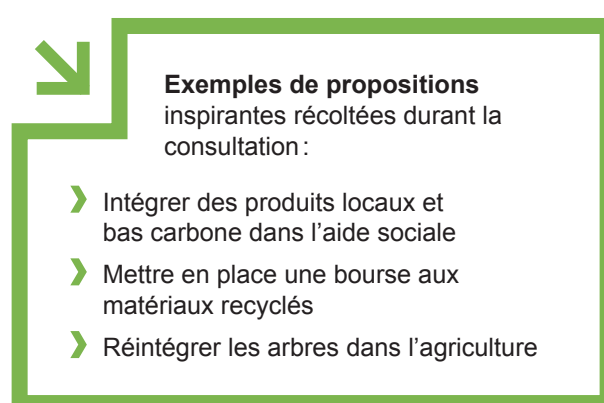
Comment ces propositions se positionnent-elles vis-à-vis des plans d'actions de l'Etat ?

En matière d'alimentation comme plus généralement de « consommation », les leviers d'actions directs de l'Etat et des collectivités publiques genevoises sont beaucoup plus restreints que pour les bâtiments ou la mobilité. En effet, les mesures liées à la réglementation des conditions de production de biens ou de produits agricoles, à la durée de garantie des équipements, à la taxation de certains produits vendus ou encore aux possibilités de réutiliser certains déchets relèvent toutes du niveau fédéral (voire de normes internationales).

Au niveau cantonal, le domaine aujourd'hui le plus encadré concernant cette thématique est celui des déchets. [Le plan cantonal de gestion des déchets 2021-2025](#) et la révision de la loi sur les déchets apportent ainsi des réponses à plusieurs propositions parmi celles recueillies dans la consultation, en particulier les propositions relatives à l'interdiction des emballages plastiques ou la réutilisation des matériaux de construction. Néanmoins ces dispositions législatives font l'objet de recours et ne sont pas encore définitivement adoptées.

Si, en matière agricole, les leviers les plus importants relèvent du niveau fédéral, de nombreuses démarches sont depuis plusieurs années portées par le canton en faveur des [modes de production durables](#) (agriculture de conservation des sols, projets tests en agroforesterie, etc.) ainsi que pour faciliter la mise en relation des producteurs avec les consommateurs (fermes urbaines, maison de l'alimentation MaTerre, etc.). De manière complémentaire, des collaborations avec les actrices et acteurs de la restauration ont été développées dans le cadre de la politique climatique et du développement durable, afin de soutenir des offres moins carbonées, basées sur les produits locaux, mais aussi de réduire le gaspillage alimentaire.

Enfin, pour ce qui est de la consommation de biens et services, les actions publiques se concentrent aujourd'hui sur le développement des activités relevant de l'économie circulaire, dans le but de favoriser le réemploi, la réparabilité, et donc l'allongement de la durée de vie des produits. Menées en collabora-



Exemples de propositions
inspirantes récoltées durant la consultation :

- Intégrer des produits locaux et bas carbone dans l'aide sociale
- Mettre en place une bourse aux matériaux recyclés
- Réintégrer les arbres dans l'agriculture

tion avec les communes et les SIG (par ex. initiative [Ge-répare / Ge-réutilise](#), test de systèmes de consignes dans le cadre de Eco21-déchets et économie circulaire, etc.), ces actions s'appuient fortement sur les réseaux et initiatives portées par la société civile et les acteurs économiques locaux. Les modèles économiques alternatifs sont toutefois loin d'être consolidés, ce qui justifie le lancement de projets complémentaires qui pourront le cas échéant s'appuyer sur les propositions recueillies dans la consultation ([voir notamment les projets pilotes proposés au chapitre 4](#)). Ces actions manquent néanmoins de compétitivité et de soutien structurel. Etant d'utilité publique, autant que la collecte et l'élimination des déchets, la question de leur assimilation à un service public se pose, avec les soutiens y relatifs.

3.2.4 Axe 7 : Accompagnement au changement et soutien des actrices et acteurs



L'État de Genève n'est pas en mesure à lui seul de réduire les émissions de gaz à effet de serre du canton et de maîtriser les effets du dérèglement climatique. Un des facteurs clés pour l'atteinte des objectifs climatiques est la participation de l'ensemble des actrices et acteurs du territoire : communes, entreprises, associations, population, représentants du Grand Genève, etc. Chacun et chacune doit agir sur le long terme, à son niveau et selon ses compétences. En complément aux transformations structurelles qu'il s'agit d'initier au niveau des institutions, de l'économie, des emplois et métiers, etc., il est nécessaire de renforcer la sensibilisation sur l'importance et l'urgence relative aux enjeux climatiques pour permettre une prise de conscience généralisée et inciter tous les publics cibles à mener des actions concrètes pour atteindre les objectifs climatiques.



La consultation a été centrée sur les composantes de l'axe 7 du Plan climat liées à l'implication citoyenne.

Après analyse des propositions, quelles sont les principales thématiques ressorties de la consultation du Plan climat ?

▾ Les thématiques

▾ Exemples de propositions récoltées

▾ **Une plus grande implication des citoyens dans les décisions publiques est attendue**, à travers des assemblées dédiées, des groupes de travail, ou encore des sollicitations ponctuelles :

▾ *« organiser dans chaque commune une assemblée citoyenne sur le sujet du climat », « organiser un groupe de travail composé de citoyens tirés au sort et rémunérés pour travailler sur la mise en application du plan climat », etc.*

▾ **Les messages politiques doivent être fermes et harmonisés**, les élus doivent être en mesure de communiquer clairement sur les attitudes et les valeurs qu'il s'agit de promouvoir :

▾ *« rendre obligatoire une éducation climat pour chaque élu », « faire de la sobriété une valeur de la modernité », « créer un récit et un imaginaire collectif de la responsabilité individuelle touchant au-delà du cercle des convaincus », « arrêter d'interdire et de sanctionner les manifestations pour la transition climatique », etc.*

▾ **Les démarches de mobilisation doivent se diversifier pour toucher toutes les catégories de population, et s'insérer dans tous les contextes sociaux et de la vie quotidienne :**

▾ *« proposer des dispositifs pour informer et impliquer les gens sur leur lieu de travail », « utiliser les maisons de quartier pour proposer différents formats d'échange et d'action pour le climat », « soutenir et développer les conversations carbone », « proposer des actions ciblées sur les personnes âgées et les classes moyennes pour davantage les impliquer », « promouvoir et développer l'intégration des organisations internationales au niveau local », etc.*

▾ **Les mesures de communication massive ne doivent pas être sous-estimées, elles doivent mieux prendre en compte la dimension émotionnelle des comportements :**

▾ *« faire de la communication/publicité sur le changement climatique là où sont les gens (Facebook etc.) », « proposer une communication plus axée sur les émotions », « mener une campagne de communication mettant en lumière les impacts pour chaque secteur d'activité spécifique, revoir la responsabilité de chacun, expliquer à chaque échelon ce qu'on peut faire », etc.*

▾ **Les interactions économiques doivent aussi être transformées, grâce à des dispositifs tels que les monnaies locales :**

▾ *« engager les collectivités publiques dans une monnaie locale complémentaire », « verser en monnaie Léman une partie des prestations d'aide financière aux bénéficiaires de l'Hospice Général », « imaginer un dispositif qui récompense les personnes qui font les bonnes actions, plutôt que se limiter au classique système pollueur-payeur », etc.*

Comment ces propositions résonnent-elles par rapport aux sujets issus d'autres consultations ?

Les propositions ressorties de la consultation sur le Plan climat 2030 convergent avec celles issues d'autres consultations autour du besoin général de renforcer l'implication citoyenne sur les questions climatiques et de transition (via la création d'assemblées locales, la mise à disposition de lieux de rencontre, etc.). Elles se rejoignent également autour des enjeux d'éducation et de formation de toutes et de tous, ainsi qu'autour de la nécessité de poursuivre les campagnes de communication-sensibilisation à large

échelle, en s'efforçant toutefois de cibler les messages en fonction des publics.

Les propositions issues de la consultation Plan climat traduisent des attentes complémentaires au sujet, en particulier, du positionnement et des messages portés par les actrices et acteurs politiques, desquels il est attendu plus de clarté mais aussi de cohérence entre les multiples sujets et niveaux de décisions.

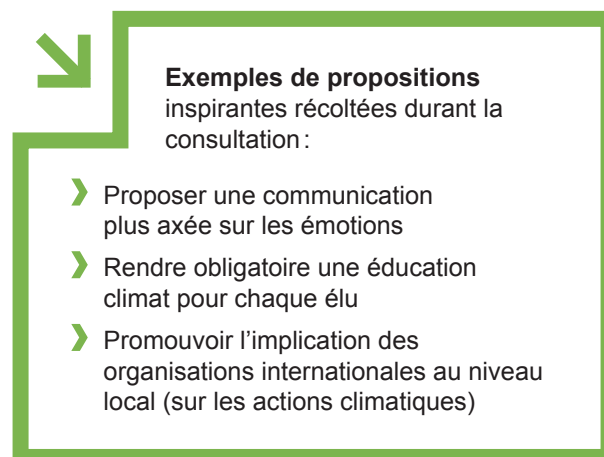
Comment ces propositions se positionnent-elles vis-à-vis des démarches engagées par l'Etat ?

L'implication citoyenne sur les questions de transition écologique et climatique est une préoccupation prioritaire prise en charge, au niveau cantonal et du Grand Genève, par la démarche [Grand Genève en Transition](#). Elle se décline également à travers des projets d'échelle plus locale, portés par des communes et/ou des collectifs citoyens et associatifs.

Pour ce qui est de l'information et de la sensibilisation, on soulignera la récente mise en ligne de la plateforme [monplanclimat.ch](#), qui vise à fournir aux citoyennes et citoyens les clés pour mieux comprendre les enjeux climatiques, tout en partageant avec eux des pistes d'actions et des bonnes pratiques.

Par ailleurs, et en écho aux préoccupations exprimées dans la consultation concernant le positionnement et le ciblage des messages « climat » pour la population, des réflexions ont été engagées en collaboration avec des spécialistes des changements de comportements (universitaires et consultants) afin de mieux calibrer les actions en fonction des publics et des contextes. Au sein de l'Etat, des formations et expériences pratiques sont également proposées aux collaboratrices et collaborateurs de certains départements sur les questions de transition écologique et climatique. Les enseignements issus de ces travaux permettront notamment de mieux dimensionner les futurs projets basés sur l'accompagnement des changements de comportements dans la société dans son ensemble.

Concernant enfin le positionnement des actrices et acteurs politiques, la création en mai 2021 du [Conseil pour le climat](#) marque un premier pas important en faveur d'un éclairage pluriel des décisions politiques. Entité indépendante réunissant des actrices et des



Exemples de propositions
inspirantes récoltées durant la consultation :

- Proposer une communication plus axée sur les émotions
- Rendre obligatoire une éducation climat pour chaque élu
- Promouvoir l'implication des organisations internationales au niveau local (sur les actions climatiques)

acteurs provenant de milieux différents, ce conseil est chargé de donner des avis et émettre des recommandations sur la mise en œuvre des mesures du Plan climat. En lien avec certaines des propositions recueillies, on soulignera également que la mise en place de formations à destination des élus, notamment communaux, est actuellement en réflexion, avec comme source d'inspiration les formations récemment lancées à destination des collaboratrices et collaborateurs de l'Etat de Genève sur les questions de transition écologique.

Comment les propositions recueillies seront-elles valorisées dans la mise en œuvre de la politique climatique genevoise ?

Les propositions recueillies à travers la consultation sur le Plan climat constituent, au quotidien, une source d'inspiration pour orienter les travaux menés avec les services étatiques en charge des différentes fiches du Plan climat, ainsi que pour nourrir la prochaine mise à jour du plan de mesures du Plan climat, qui aura lieu en 2023 [ch. 4.1](#). De manière complémentaire, une première série de projets pilotes est en cours de lancement dans le but de permettre, pour chacun des axes

soumis à la consultation, de tester de nouvelles solutions à travers des expériences impliquant les actrices et acteurs du territoire [ch. 4.2](#). Enfin, les thèmes prioritaires issus de cette première consultation sont pris en compte dans la stratégie de communication et de concertation « climat » élaborée en collaboration avec les démarches Genève en Transition et Grand Genève en Transition [ch. 4.3](#).

4.1 Appui aux politiques sectorielles et mise à jour du plan de mesures du Plan climat

L'analyse des propositions issues de la consultation, telle qu'elle a été menée avec les services référents pour les différentes politiques sectorielles et fiches de mesures du Plan climat, a permis de faire ressortir un certain nombre de thématiques et/ou de leviers d'actions sur lesquels doit prioritairement se concentrer l'appui de la politique climat aux autres politiques pour accélérer la mise en œuvre des mesures du Plan climat.

Il s'agit en premier lieu de toutes les actions visant la « mise en mouvement » des différentes catégories de population, à travers des campagnes d'information et de sensibilisation, ainsi que plus globalement à travers tous les projets favorables à l'évolution des comportements. Compte tenu du fait que des campagnes sont régulièrement lancées par différentes politiques sectorielles sur des thématiques particulières (par exemple les déchets, les économies de chauffage, le gaspillage alimentaire etc.), l'enjeu, pour le Plan climat, est aujourd'hui de déployer des campagnes « transversales » visant un changement plus global des comportements au regard des objectifs climatiques. C'est cette ambition qui guide, notamment, la campagne de communication prévue en 2023 sur le Plan climat.

Cette transversalité s'avère de manière plus générale indispensable pour accélérer la prise en charge des thématiques jugées prioritaires dans la consultation, mais apparaissant insuffisamment investies au regard du contenu des plans d'actions et politiques actuelles (axe « sobriété » de la politique énergétique, construction de filières alimentaires locales, changement des pratiques liées à l'achat et l'utilisation des équipements numériques, etc.). Ce constat invite à un renforcement

du rôle de coordination interdépartementale de la politique climat : favoriser les synergies entre les différentes politiques publiques (par exemple agriculture, économie, social, éducation, etc. pour les filières alimentaires) permet non seulement d'accélérer la mise en œuvre des mesures du Plan climat, mais aussi d'utiliser de manière plus efficiente les moyens requis. Mais il s'agit aussi de renforcer les liens entre les actrices et acteurs du territoire et l'Etat, en valorisant les enseignements issus des projets exemplaires portés par les actrices privées et acteurs privés au bénéfice de la transformation des modes de fonctionnement de l'administration et, réciproquement, en favorisant la diffusion et la duplication, dans le secteur privé, des actions menées au titre de l'exemplarité de l'État et des autres actrices et acteurs publics (communes, institutions de droit public, etc.).

Enfin, dans une perspective de moyen terme, ces différentes préoccupations, de même que les propositions thématiques repérées comme particulièrement inspirantes et/ou renvoyant à des actions à initier ou renforcer ([voir section 3 sur l'analyse par axe](#)), seront intégrées au prochain travail de mise à jour du Plan climat, qui s'effectuera au second semestre 2023 pour une publication l'année suivante du plan de mesures 2024-2028.

4.2 Projets pilotes

Aller vers la neutralité carbone implique des changements radicaux dans tous les domaines et pour toutes les actrices et tous les acteurs de la société. Pour promouvoir et orienter ces changements, les actions publiques doivent elles-mêmes se transformer profondément, au niveau par exemple de l'aménagement du territoire, de la réalisation des grandes infrastructures, ainsi que plus généralement des cadres légaux et réglementaires. Ces évolutions « structurelles », déjà bien engagées, nécessiteront toutefois plusieurs années pour produire sur le territoire genevois des résultats tangibles au regard des objectifs climatiques.

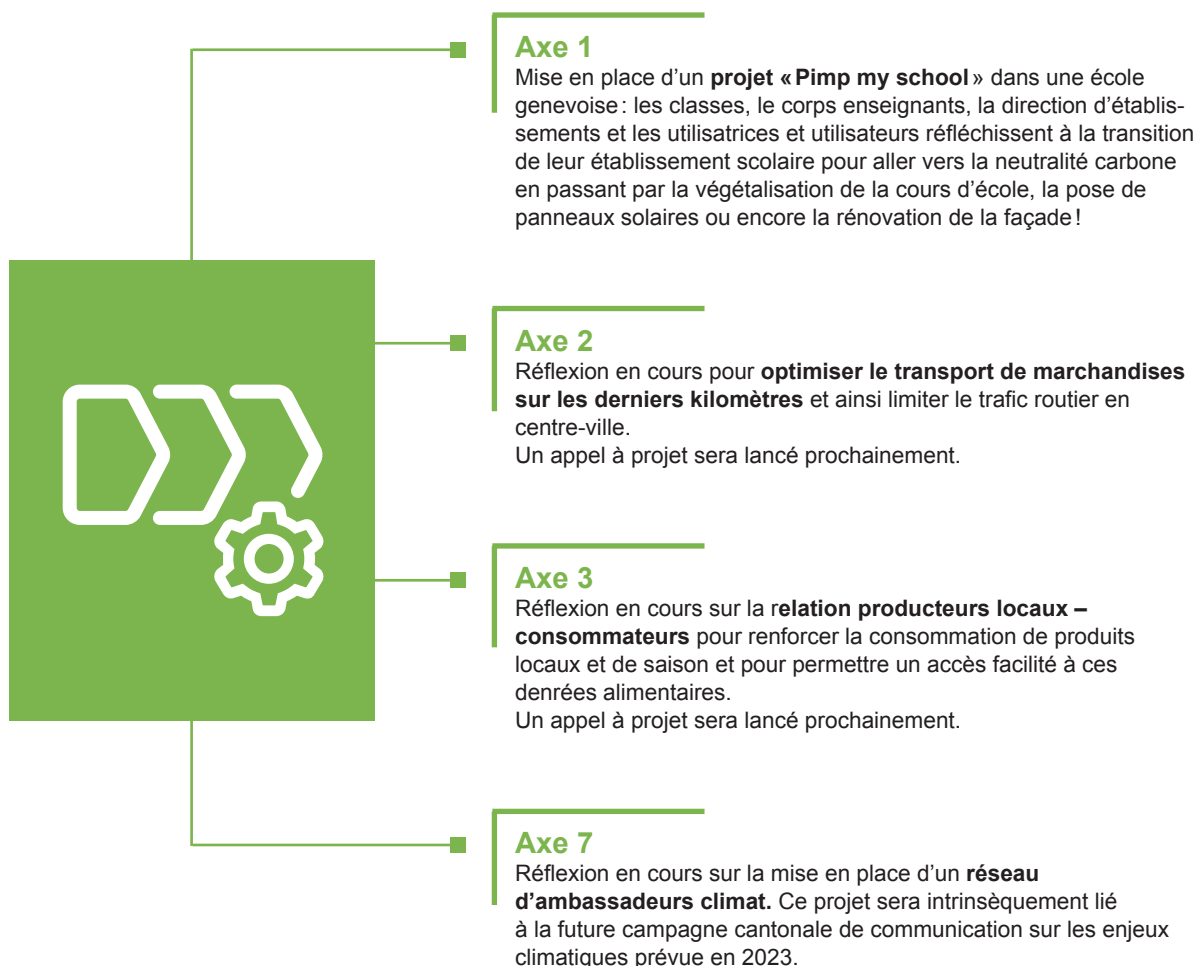
C'est l'une des raisons pour lesquelles l'État et les collectivités publiques s'efforcent, en parallèle, de promouvoir et mettre en place des projets concrets. Ici, l'objectif est de développer et tester, à travers des expérimentations à petite échelle, de nouvelles solutions ou manières de fonctionner qui, le cas échéant, pourront être dupliquées à plus grande échelle.

Prenant appui sur des initiatives venues de la société civile et des acteurs économiques genevois, ces projets « pilotes » doivent aussi permettre de soutenir les acteurs pionniers en matière de durabilité, rendre visible leurs actions et faciliter leur mise en réseau au bénéfice d'une diffusion plus large des enseignements de leurs projets.

Il a ainsi été décidé, pour faire suite à la consultation sur le Plan climat, de lancer une première série de quatre projets pilotes « climat » (un pour chacun des axes soumis à la consultation, voir encadré ci-dessous). Actuellement à des stades différents d'avancement car valorisant les opportunités liées aux initiatives locales, ces projets sont ciblés sur des thématiques ressorties comme essentielles lors de la consultation et qui, dans le même temps, se prêtent à des expériences concrètes basées sur l'implication de différents types d'acteurs (ménages, écoliers, associations, acteurs économiques, ...).

5

PROJETS PILOTES « CLIMAT » PAR AXES



FIGURE

Ce sont les services en charge des politiques et des thématiques concernées (énergie, mobilité, agriculture et alimentation, etc.) qui assurent pilotage de ces projets, avec l'appui du Service cantonal du développement durable. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan climat, ce dernier assure également la coordination d'ensemble des différents projets pilotes, dans le but notamment de valoriser les synergies entre eux et coordonner les calendriers avec celui du Plan climat. Il contribue également à leur diffusion, dans le cadre par exemple des campagnes de communication climat, et organise les retours d'expériences visant

à tirer les enseignements pratiques et méthodologiques de ces différents projets pour en favoriser la duplication ultérieure.

La présentation des projets engagés et des thèmes pressentis pour de futurs projets pilotes sera disponible prochainement sur la plateforme intercantonale pour le climat monplanclimat.ch. Les informations concernant les projets pilotes seront régulièrement mises à jour pour informer les personnes intéressées de l'avancée des projets et leur réalisation.

4.3 Poursuite des démarches basées sur l'implication citoyenne

L'un des objectifs du Plan climat est de mettre en place, sur la durée, différents dispositifs permettant l'implication des citoyennes et des citoyens, autour des questions climatiques. En plus des possibilités ponctuelles de participation offertes, par exemple, lors de certains événements festifs (à l'instar de la [roue des écodéfis](#) proposée lors du Noël au jardin anglais), une stratégie plus globale est ainsi en cours de construction autour des enjeux d'implication citoyenne sur les questions climatiques, en lien avec la dynamique initiée par Genève en Transition/Grand Genève en Transition.

Compte tenu de la transversalité des questions climatiques (étroitement liées aux questions de biodiversité, de santé, d'aménagement, etc.), il semble en effet pertinent d'intégrer les thèmes liés à la réduction des émissions comme à l'adaptation aux changements climatiques dans les démarches d'implication citoyenne plus larges pour, sur la base des éléments recueillis, pouvoir ensuite initier des projets « climat » plus spécifiques, le cas échéant basés sur d'autres formes d'implication citoyenne (à l'instar des projets pilotes proposés ici pour chacun des axes). Dans ce contexte, il n'est donc pour l'instant pas envisagé, au niveau cantonal et dans le cadre spécifique du Plan climat, de constituer une assemblée ou mener une démarche comparable, par exemple, à celle du [forum citoyen](#).

En revanche, plusieurs événements consultatifs et collaboratifs sont d'ores et déjà prévus durant l'année 2023 en lien avec les enjeux climatiques. Il s'agit par exemple des [Cahiers de la Transition](#), visant à recueillir la vision et les attentes des habitantes et habitants, des actrices et acteurs du territoire du Grand Genève autour de la transition écologique, dans le but de nourrir la [Vision Territoriale Transfrontalière](#). Il s'agit également du festival [Explore](#), dédié à la « ville de demain », dont la prochaine session aura lieu en octobre 2023.

Retrouvez également toute l'actualité des événements et projets liés au Plan climat sur :

› monplanclimat.ch,

Mon Plan climat

› [Grand-Genève-en-Transition](#).

GRAND GENÈVE
EN TRANSITION

Remerciements

La Direction de la durabilité et du climat (DDC) tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes ayant contribué à l'élaboration et à la réalisation de ce projet. Cela comprend les partenaires institutionnels, associatifs, privés et les mandataires qui ont contribué à cette démarche, ainsi que les différents départements et offices de l'État de Genève qui ont pris part à cette consultation.

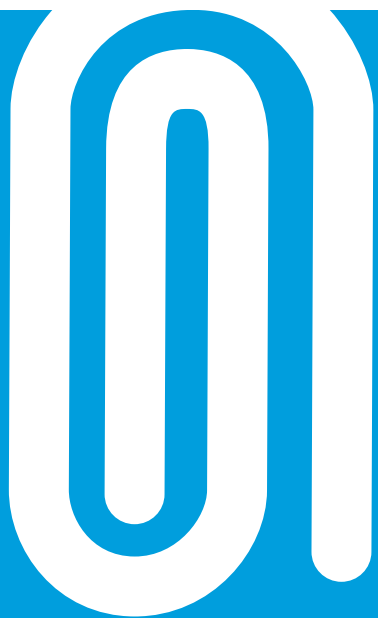
La DDC souhaite également remercier chaleureusement l'ensemble des personnes ayant participé à cette consultation via la plateforme en ligne, lors des stands ou lors de l'atelier EXPLORE. Leur contribution a ainsi enrichi la stratégie climatique cantonale.

Le Plan climat est un document d'orientation stratégique et un plan opérationnel qui pose les bases nécessaires aux transformations importantes qui devront être menées dans les années à venir à Genève pour atteindre les objectifs climatiques. Il guide ainsi les actions à entreprendre pour l'ensemble des actrices et acteurs du territoire. Dans ce sens, une large appropriation du Plan climat par l'ensemble de la population est essentielle, ainsi que la poursuite de ce travail de concertation et de co-construction.

L'ensemble des informations relatives à cette démarche de consultation sont disponibles en ligne sur la plateforme numérique de participation de l'Etat de Genève, à savoir participer.ge.ch.

Le dialogue sur les enjeux climatiques se poursuit via la démarche Grand Genève en Transition. N'hésitez pas à prendre part aux prochaines actions de participation citoyenne et à suivre les prochaines étapes.

Retrouvez toutes les informations sur :
<https://www.ge.ch/teaser/geneve-transition>



ANNEXES

Propositions récoltées Axe 1

Propositions récoltées Axe 2

Propositions récoltées Axe 3

Propositions récoltées Axe 7

Propositions récoltées – Axe 1

Propositions et commentaires issus de la consultation sur le Plan climat 2030 et les thématiques ressorties		Propositions issues d'autres consultations (Forum citoyen, ateliers de la transition) et portant sur des thématiques similaires
Titre de la proposition	Texte explicatif	
INTENSIFIER L'USAGE DES SURFACES BÂTIES ET MUTUALISER LES ÉQUIPEMENTS		
Faciliter les échanges de logements locatifs		Faciliter les échanges d'appartements locatifs en fonction des besoins des ménages
Remplir les bureaux vides		Transformer les surfaces de bureaux inoccupés en espaces d'habitat
Soutenir les habitas légers, logements plus petits, mezzanines, etc.		
Soutenir et accompagner les entreprises dans leur transition (déménagement, intégration de co-working, flex-office etc.)	Mettre en place un dispositif pour faciliter le déménagement des entreprises et leur installation dans de nouveaux espaces intégrant les concepts de co-working, flex-office.	
Mutualiser les infrastructures et les équipements pour les entreprises	Proposer des solutions pour les entreprises visant à partager les locaux, les infrastructures, les équipements professionnels.	
Augmenter le nombre de coopératives d'habitation	Concevoir des logements coopératifs avec des loyers abordables et inclure une variété de services de proximité afin de valoriser les circuits courts.	Améliorer l'offre de logements par la création de coopératives d'habitation et la diversification des bénéficiaires (logement subventionné intergénérationnel et interculturel). Favoriser les coopératives d'habitation sur les terrains en droit de superficie et soutenir les associations d'habitantes et habitants.
Soutenir les squats		
Interdire la construction de bureaux et centres commerciaux dans le Grand Genève	Interdire la construction de bureaux et centres commerciaux dans le Grand Genève.	
RÉDUIRE LES BESOINS D'ÉCLAIRAGE, EN PARTICULIER EN PÉRIODE NOCTURNE ET DANS LE DOMAINE COMMERCIAL		
Réglementer l'éclairage	Renforcer les réglementations en vigueur.	Réduire l'éclairage public nocturne (public, privé, commercial) en s'adaptant à l'usage (détecteurs de présence, luminosité ambiante). Privilégier les éclairages solaires et autonomes et réduire l'éclairage de nuit.
Réduire l'éclairage des vitrines et des enseignes de publicité lumineuses	Réduire l'éclairage des vitrines et des enseignes de publicité lumineuses par des lois restrictives, punir les transgressions. Réduire les horaires autorisés, la puissance, questionner l'utilité de ces éclairages et en mesurer l'impact climatique (ainsi que sur la faune).	

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES POUR LES USAGES THERMIQUES

<p>Rénover les bâtiments</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Contraindre les propriétaires occupants et bailleurs à rénover leurs biens de manière globale. > Obliger le changement des chaudières au fioul et à charbon dans les bâtiments neufs et rénovés. > Système progressif d'aides à la rénovation, avec prêts et subventions pour les plus démunis. > Former les professionnels du bâtiment pour répondre à la demande de rénovation globale et assurer une transition de tous les corps de métier du BTP vers des pratiques écoresponsables. 	<p>Optimiser l'isolation thermique et phonique des bâtiments pour des constructions plus efficaces.</p> <p>Rendre les bâtiments plus autonomes énergétiquement.</p> <p>Obliger la rénovation/réhabilitation des anciens bâtiments dévoreurs d'énergie d'ici 2050 selon les objectifs de développement durable, dans une perspective socialement acceptable et avec des exceptions pour les bâtiments patrimoniaux.</p>
<p>Accélérer le désengagements des chaudières mazout au profit d'autres technologies moins polluantes</p>		
<p>Facturer selon les usages et la « consommation de chauffage »</p>	<p>Une personne seule ou une famille vivant dans un nombre de m² identique ne consomment pas de la même manière. Facturer sur l'usage permet d'ajuster la facturation selon la consommation ce qui favorise la prise de conscience. Pour assurer l'équité, la facturation est régulée par des seuils.</p>	
<p>Réguler la température des centres commerciaux et autres espaces publics fermés selon les saisons</p>	<p>Utiliser et/ou développer de nouveaux outils permettant une meilleure modulation des températures par l'implémentation de technologies et de comportements adéquats (ex. technologie de suivi en temps réels).</p>	
<p>Individualiser la consommation d'eau chaude par ménage</p>	<p>Individualiser la consommation d'eau chaude par ménage permet de prendre conscience de sa consommation et du coût que cela représente. Cette démarche encourage la prise de conscience et la responsabilité individuelle, nécessaires pour tendre vers une sobriété énergétique.</p>	
<p>Limiter le débit d'eau des douches, robinets, toilettes et utiliser de l'eau non potable pour les toilettes</p>	<p>Intégrer des mitigeurs dans les salles d'eau pour en limiter la consommation. Utiliser de l'eau non potable pour les toilettes.</p>	
<p>Promouvoir « la cocotte minute »</p>		
<p>Renforcer la communication locataires/propriétaires sur la répartition des coûts de chauffage liés aux charges</p>	<p>Clarifier la répartition des coûts de chauffage entre le propriétaire et les locataires. Les locataires aspirent à plus de transparence pour mieux comprendre la répartition de ces coûts.</p>	
<p>Obligation pour les propriétaires d'immeubles (publics et privés) de publier leur comptabilité</p>	<p>Elaborer un projet de loi dans ce sens.</p>	
<p>Créer une incitation par l'augmentation du coûts du chauffage</p>		

Réduire la consommation en développant les toilettes sèches		
Exiger l'emploi des énergies renouvelables pour tous bâtiments		
Valoriser les ressources renouvelables dans les immeubles locatifs	Installer dans les immeubles locatifs des petites éoliennes, des panneaux solaires etc.	
Utiliser davantage le réglage automatique (également vannes et sensibilisation)		
IA – Optimisation de l'exploitation	Favoriser la mise en œuvre de technologie d'optimisation de l'exploitation afin de réduire rapidement et durablement la consommation énergétique des bâtiments. Ceci permet un meilleur confort des utilisateurs en réduisant les charges d'exploitation.	
Intégrer les besoins en froid liés aux vagues de chaleur		
Généraliser la domotique	Il faudrait encourager l'utilisation de la domotique lors de la construction de nouveaux logements et la rénovation de bâtiments existants. Cela pourrait se faire par une simple application sur son téléphone, ce qui permettrait de surveiller et réguler en temps réel et de manière simplifiée sa consommation d'eau, de chauffage et d'électricité depuis son smartphone. Sans compter les autres intérêts qui y sont liées. Il serait possible de diminuer le chauffage lorsque le logement n'est pas occupé durant la journée et pendant les vacances. Un système informatique garantissant la sécurité des données serait nécessaire. Ce système pourrait être coordonné par l'État. La domotique possède des avantages écologiques et économiques qui sont nécessaires au vu de la crise climatique actuel.	

PROMOUVOIR DES SOLUTIONS TECHNIQUES SIMPLES ET PEU CONSOMMATRICES D'ÉNERGIE

Proposer des fours solaires pour les zones grillades	Aménager des fours solaires dans les zones grillades.	
Sensibiliser aux low-tech existants		
Panneaux Solaire	Couvrir les abris de transport public et façade de bâtiment publique de panneaux solaire. Cette énergie peut donc être renvoyer dans les besoin énergétique de machine pour prendre les tickets.	
Développer l'auto-production et consommation (production d'énergie locale, etc.)		
Utiliser les crottes de chien pour faire de la méthanisation des lampadaires dans la rue		

Mettre la gamme vital vert à prix égal		
Autre forme de Subvention	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis responsable des subventions chez un installateur de pompes à chaleur et panneaux photovoltaïques, hélas cette mesure malgré qu'elle aide vraiment mais cela n'encourage pas tous le monde, ma proposition était de financer sur des durée de 15 ans par exemple comme c'est le cas d'énergie romande, les gens veulent bien payer mais des fois quand c'est un grand investissent, ça devient un frein pour passer a cette solution. Si le canton met des crédits a taux réduits sur longue durée afin de financer ce projet. c'est juste une idée parmi d'autre :)</p> <p>Cordialement</p> <p>Mme Ilham Noujoumy</p>	
Organiser un prix annuel "solutions innovantes en matière d'économie d'énergie"	Organiser un prix annuel "solutions innovantes en matière d'économie d'énergie". Un prix qui encourage aussi bien les changements d'usages et de comportements que le développement de solutions techniques,	

SENSIBILISATION, FORMATION ET ÉDUCATION DES ACTRICES ET ACTEURS DU TERRITOIRE SUR L'ENERGIE

Etat des lieux des compétences disponibles pour la rénovation énergétique	<p>L'Etat de Genève s'est fixé des objectifs ambitieux de rénovation énergétique du bâti. Mais le canton dispose-t-il des compétences professionnelles pour atteindre cet objectif? quels sont les métiers, les activités, les compétences qui font le plus défaut?</p> <p>Ma proposition est de faire un état des lieux sur ces questions, en utilisant les statistiques cantonales et fédérales et en enquêtant auprès des entreprises et organisations du domaine.</p>	
Créer de nouvelles filières d'apprentissage sur les énergies et la rénovation		
Utiliser les ORP pour favoriser la formation éducative sur les questions énergétiques		
Proposer un chèque de formation destiné aux personnes en transition professionnelle pour des formations dans le domaine de la transition énergétique	Encourager le retour à l'emploi des personnes en transition professionnelle en proposant des formations dans le domaine de la transition énergétique. Le coût des formations est pris en charge, en partie, par un chèque annuel de formation.	
Simplifier l'information destinée aux ménages sur les gestes et écogestes à adopter et proposer un système de bonus	<p>Communiquer pour toucher les publics en parlant des conséquences.</p> <p>Mettre en place un système de bonus sans malus dans la facturation.</p>	
Mener des campagnes d'informations et de sensibilisation inclusives et intégrer les précarisés		

<p>Renforcer l'éducation au climat/ énergie à l'école</p>		
<p>Renforcer les campagnes d'information sur site à destination des locataires et propriétaires</p>	<p>Accroître la sensibilisation des ménages et des propriétaires en particulier via des campagnes de communication et d'information saisonnières sur site.</p>	<p>Diffuser davantage d'informations sur la qualité de la consommation d'énergie globale, locale et individuelle dans un but d'optimisation</p>
<p>Sensibiliser les locataires à la température idéale dans les ménages</p>	<p>Organiser une campagne de sensibilisation « En hiver mettre un pull à la maison, c'est normal » visant à encourager les locataires à adapter l'habillement selon les saisons et surtout lors de la saison de chauffe. Se couvrir plutôt que de recourir à un chauffage d'appoint.</p>	
<p>Sobriété administrative : simplification et adaptation légales, réglementaire et administrative des procédures</p>		

Propositions récoltées – Axe 2

■ **Commentaire** Retrouvez ci-dessous en vert les commentaires faits sur les propositions par d'autres participantes et participants à la consultation.

Propositions et commentaires issus de la consultation sur le Plan climat 2030 et les thématiques ressorties		Propositions issues d'autres consultations (Forum citoyen, ateliers de la transition) et portant sur des thématiques similaires
Titre de la proposition	Texte explicatif	
RENFORCER L'OFFRE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ DOUCE ET DE TRANSPORTS PUBLICS		
Créer un fond alimenté par une taxe CO₂ pour la réalisation des aménagements de mobilité douce	Une taxe CO ₂ cantonale permettrait de constituer un fond pour réaliser les aménagements routiers pour étendre le réseau de voies vertes et d'aménagement piétons ville.	Equilibrer les moyens de l'État en termes de ressources humaines et financières dédiées à la planification et la mise en œuvre des mesures d'aménagement de mobilités douces et des transports publics, par rapport à l'infrastructure routière
Développement de nouvelles voies vertes	Les voies vertes doivent être étendues pour faire « réseau » et offrir des déplacements sécurisés et continus pour les vélos.	Développer les voies vertes. Convertir les routes en voies vertes.
Systématiser la création d'itinéraires continus pour la mobilité douce	La mise en place des itinéraires de mobilité douce privilégie des voies continues.	Développer les pistes cyclables. Prolonger les pistes cyclables existantes. Étendre le réseau de Géovélo.
Systématiser la création de zones piétonnes sur les grands boulevards	L'agrément du déplacement à pied est un fort levier pour développer son usage. Les déplacements à pied le long des grands boulevards doit être agréable.	
■ Commentaire	Créer des axes desservis uniquement par les modes de transports vertueux complétés par des aménagements paysagers permettrait aux habitants des quartiers desservis de se réapproprier les espaces urbains	
Méto automatique Lausanne-Genève	Durant les années 2000, la troisième voie CFF entre Genève et Lausanne a été l'objet d'une croisade de l'ensemble du bassin lémanique lassé de ses infrastructures étriquées et toujours plus bondées. Il existerait pourtant une solution toute simple et parfaitement réalisable, avec l'utilisation des deux bandes d'arrêts d'urgence de l'autoroute Genève-Lausanne. Il serait très facile de construire une ligne de méto automatique en tranchée couverte sous les bandes d'arrêts d'urgence de l'autoroute. Avec la possibilité de recouvrir les deux tranchées avec des dalles rigides photovoltaïques. Cette liaison mettrait L'EPFL à 20 min. de l'aéroport de Genève et le méto lausannois au cœur de Genève.	Continuer à développer des transports publics très rapides en site propre (Léman express, RER, méto, etc.), sous forme de couronne circulaire, concentrique et intercommunale, et au-delà des limites cantonales.
Prolonger la ligne L6 du Léman Express	Afin de pouvoir visiter des lieux touristiques en France (pour joindre la ViaRhona par exemple plus loin que sur Suisse), pour éviter que trop de frontaliers prennent la voiture pour venir en semaine sur Vernier, Meyrin,...Genève, prolonger la L6 à Culoz (gare étoile pour Lyon et Grenoble) avec des fréquences toutes les 30 min aux heures de pointes touristiques et d'horaires d'usine et de bureau.	Augmenter la fréquence des transports publics entre la France voisine Genève

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DES MODES DOUX ET DES TRANSPORTS PUBLICS

Des chemins pour les piétons éclairés autour du terminus du tram 14 / Meyrin Gravière	A l'arrivée du tram 14 au terminus Meyrin Gravière très fréquenté, il n'y a pas de pistes praticables pour les piétons, qui soient éclairées la nuit pour rejoindre les différents chemins (Douane, Champs Fréchets, Mategnin...). Il n'y a pas de P+R, il y fait tellement sombre qu'on ne se sent pas en sécurité, on ne peut pas circuler en trottinette ni marcher à pied faute d'éclairage. Le problème est le même tôt le matin et en soirée, dès qu'il y a obscurité. La proposition consiste donc à éclairer tous les parcours de mobilité douce aux heures de nuit (du premier au dernier tram) et sur détection de mouvement (pour éviter les pollutions lumineuses lorsqu'il n'y a pas de piétons), afin de garantir un sentiment de sécurité physique et routière pour tous les passagers du tram 14. Cela contribue à améliorer l'expérience intermodale de mobilité douce à cet endroit.	
Zones sans voitures	Rendre des axes ou des zones comme les centres villes sans véhicule personnel sans voiture. Celle-ci devrait contenir des exceptions pour les personnes en situation d'handicap ou permettre à ceux-ci un accès alternatif viable.	
Priorisation MD dans la circulation	Serait-il à envisager des zones de priorité pour les cyclistes sur les voitures et autres engins motorisés individuels ?	Donner la priorité au vélo dans l'espace public.
Services de réparation vélos	Développer les services de réparations, les pompes en libre service serait aussi un atout.	
Aménagement des pistes cyclables	Un balisage uniforme des pistes + bandes cyclables. Dans l'idéal avec un revêtement différent par rapport aux autres voies de transport (pour que le cycliste, les autres usagers de la route et les piétons repèrent facilement les intersections et le réseau cyclable. Chaque situation particulière est un danger de + pour l'ensemble des usagers. Où il est possible, instaurer des ronds points hollandais. Eviter les pistes cyclables entre les parkings et le trottoir, ainsi que derrière les abris bus.	Développer dans tout le canton est à court terme des couloirs propres pour la mobilité douce (piétons, vélos, trottoirs, couloirs vélos), différents de ceux des voitures ; réduire les voitures et parkings, mettre certaines routes à sens unique. Améliorer les infrastructures vélo : une meilleure signalisation des pistes, plus de parkings ou garages sécurisés.
Gratuité des transports publics	Offrir la gratuité des transports publics pour inciter les citoyen-ne-s à se déplacer de façon plus douce. Il est vraiment dommage et contre-productif qu'il soit parfois plus économique de prendre la voiture que le bus. Si la gratuité n'est pas possible pour toute la population, au moins pour une partie de la population comme les étudiant-e-s, les personnes qui se rendent au travail, les personnes avec un faible revenu...	Faire du lobbying pour une baisse des prix de l'offre ferroviaire de 30 %. Gratuité des transports. Améliorer l'équité dans la tarification des transports en modulant en fonction des situations socio-économiques de chaque usager, voire rendre gratuits les transports en commun.
Réduction trafic au centre ville et priorité aux TP et MD	Limiter le trafic en centre-ville en favorisant le report soit sur le transport public soit sur la marche, le vélo.	Décourager les véhicules individuels et démultiplier les zones piétonnes dans les centres (villes, villages et quartiers). Créer des zones de rencontre dans les quartiers (circulation limitée à 20 km/h). Interdire l'accès au centre-ville véhicule, sauf de mobilités douces et ayants droits : livraison, mobilité réduite, TPG, taxi, voitures partagées.
Créer une application qui informe les usagers des meilleurs itinéraires en mobilité douce	L'application indique sur une carte comment se rendre d'un point A à un point B en indiquant les itinéraires les plus adéquats pour la mobilité douce."	
■ Commentaire	L'application GEOvélo répond à cette demande.	
Localisation stations vélo	Grâce à des enquêtes vérifier si les emplacements des stations vélos sont au bon endroit par rapport à la demande.	
Favoriser les transports publics et la mobilité douce dans l'utilisation des voiries	L'aménagement routier doit être pensé pour favoriser plus clairement et systématiquement les Transports publics et les voies cyclables.	Planifier l'aménagement des grandes infrastructures de transport existantes (autoroutes, routes principales et anciennes voie ferrée, etc.) en faveur du transport public et/ou de la mobilité douce.

Prime pour les personnes ou les ménages qui ne possèdent pas de véhicules motorisés	Cette prime ou ce rabais d'impôts valorise les ménages sans véhicules motorisés et leur permettrait de financer leur mobilité non motorisée (abo CFF TPG) ou achat mobilité douce.	Homogénéiser, étendre et cibler les subventions sur la mobilité douce.
RENFORCER LA MULTIMODALITÉ		
Complémentarité Vélo et Transports publics pour améliorer l'efficacité et donc l'attrait	Permettre aisément de monter un vélo, même lourd et électrique, dans les trains et tram permettrait une meilleure complémentarité de ces deux moyens. En effet certaines distances sont trop longues à vélo, nécessitant donc le train ou le tram, mais souvent les transports publics ne vont pas précisément à l'endroit recherché malheureusement, d'où la nécessité de garder son vélo pour finir le trajet.	Penser davantage de synergies des transports en commun et des mobilités douces.
Hubs de mobilité	La mise en place de « hubs » de mobilité ou le transfert modal est facilité sur des zones bien connectés mais en dehors du centre ville favoriserait les combinaisons de mobilité vertueuses	
Offre de mobilité combinée	Seuls 8 % des actifs sont monomodaux. La création d'offres de mobilité combinées (abonnement de mobilité) permettrait un accès plus facile aux différentes offres. La prise en compte des différents modes de transports dans une facturation périodique unique permettrait aux habitants et travailleurs d'adapter leur utilisation de la mobilité en fonction de leurs besoins réels.	Développer des pôles multimodes de transport. Offrir plus de P+R"
DÉCOURAGER LES TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISÉS, NOTAMMENT POUR LES DÉPLACEMENTS PENDULAIRES		
Mettre en place une taxe CO₂ pour tous ceux qui utilisent leur voiture pour se rendre au travail	Cette taxe serait appliquée à toutes les entreprises du territoire genevois.	
Promulguer l'obligation aux entreprises à établir un plan de mobilité pour les collaborateurs	Cette obligation permettra d'inciter plus de collaborateurs à une usage restreint de la voiture et favoriser les modes de transports alternatifs (TP et MD).	Développer les plans de mobilité des entreprises.
■ Commentaire	Les entreprises pourraient mettre en place des plans de mobilité automatisés qui permettent de passer à la gestion active du changement des comportements des employés. Parmi cette gestion active il y a : 1. le subventionnement des abonnements de transport public, 2. la communication régulière et incitative à changer de comportement, 3. mettre en place un système de gestion des parking , 4. favoriser le co-voiturage.	
Obligation aux collectivités publiques de disposer de plans de mobilités exemplaire	Chaque office du canton ou commune doit fournir à l'autorité un plan de mobilité conçu par un prestataire reconnu.	
■ Commentaire	Des plans de mobilités automatisés pourraient être proposés afin que les entreprises aient le plus de temps pour la gestion du changement de mode de mobilité. De plus le monitoring du résultat des activités permettrait de constater la pertinence des décisions prises.	
Interdiction du stationnement pour les « auto-solistes » au travail	Les personnes qui se rendent seules au travail (autosolistes) ne peuvent accéder à une place de parking sur leur place de travail de telle sorte que le covoiturage soit la règle.	Encourager la collectivisation de l'usage de la voiture. Inciter le covoiturage.
■ Commentaire	Comme alternative positive les entreprises pourraient récompenser ceux qui offrent du co-voiturage sous la forme d'une promotion.	

Créer une taxe pour le parking professionnel	Le stationnement d'un véhicule au travail est soumis à une taxe pour dissuader et/ou augmenter le benchmark en faveur du transport collectif.	Instaurer des parkings d'entreprises payants.
Compréhension des besoins de déplacement des actifs	La compréhension des besoins réels des actifs au niveau entreprise et au niveau des communes couplée à un pilotage des stratégies de mobilité retenues sont la base d'une démarche systématique et structurée qui permet à la fois de répondre aux besoins spécifiques exprimés et de ne pas gaspiller des ressources en offrant des possibilités de mobilité pour lesquelles il n'y aurait pas de demandes.	
Soutien financier au télétravail	Les employeurs prennent en charge les aménagements et les frais liés au télétravail de leurs collaborateurs.	Encourager les employeurs et les milieux syndicaux à proposer du télétravail, à condition que l'impact global sur l'environnement soit positif.
Augmenter le prix du stationnement en surface pour les véhicules à moteurs	Une augmentation du prix du stationnement pour les voitures, les scooters et les motos, soit une augmentation du tarif horaire ou même du macaron.	Réduire les places de parking en ville.
Diminuer la part des déplacements en voiture pour les loisirs	La proportion de déplacement de loisirs en voiture est en croissance et représente une forte contribution aux émissions de CO ₂ . L'alternative c'est de créer une ville verte et agréable à vivre ou favoriser les déplacements en train.	
FAVORISER L'ÉLECTROMOBILITÉ		
L'offre de véhicules doit anticiper les énergies disponibles dans 10 ans	Que ce soit les véhicules privés ou dans les transports collectifs, le choix des véhicules doit se faire en fonction des énergies disponibles à l'avenir, notamment anticiper la fin des véhicules thermiques.	
Prime incitative pour achat véhicule électrique (VAE)	Généraliser et augmenter les bons d'achats pour les véhicules électriques.	
■ Commentaire	Il faudrait plutôt encourager l'autopartage de véhicules électriques. Si chaque personne possédant un véhicule essence achète un véhicule électrique cela aura un impact très limité. Non seulement cela ne réglera pas les problèmes d'engorgement, de places de parking et de sécurité routière, mais en plus l'essor des batteries au lithium sera probablement le prochain désastre environnemental des prochaines années.	
Offrir un chèque de recyclage de sa voiture	Ce chèque est pensé pour inciter ceux qui souhaite renoncer à la voiture thermique, soit à opter pour un véhicule électrique, soit à renoncer à la voiture.	
Annoncer la fin de la circulation des véhicules à moteur à essence en ville pour 2030	Dès 2030 l'accès à la ville serait prohibé aux véhicules à essence, de telle sorte de créer une rapide vers des véhicules électriques ou l'usage des Transports publics et de la mobilité douce.	Interdire dès 2030 les véhicules polluants en ville.
Fin des ventes de véhicules thermiques	Annoncer la fin des ventes de voiture thermiques.	

AÉRIEN		
<p>Organisation des travaux sur la diminution des GES liés à l'aérien</p> <p>Proposition soumise par Genève Aéroport</p>	<p>Les actions envisagées doivent être poursuivies, s'agissant en particulier de la réorientation des travaux de la sous-commission vers le suivi de la mise en œuvre de la stratégie CO₂ de Genève Aéroport dans son périmètre d'influence et le suivi annuel des émissions de CO₂ du trafic aérien sur la base de la méthode de calcul de l'OFAC. La création d'une entité incluant des représentants de Genève Aéroport, du canton, des compagnies aériennes, de l'OFAC et les exploitants de lignes de train (CFF et SNCF) doit se faire sous l'égide d'une instance supérieure, Genève Aéroport n'ayant pas de levier sur les autres acteurs. C'est dans ce cadre que les mesures envisagées en terme de diminution des émissions de GES et d'impact économique plus global peuvent être étudiées et définies cas échéant.</p> <p>Sur le sujet, on rappellera que réduire les émissions de GES due au trafic aérien est un objectif poursuivi activement au niveau global.</p> <p>Des engagements ont été pris par l'industrie du transport aérien elle-même. Ainsi, en octobre 2016, l'assemblée plénière de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a confirmé l'objectif global de croissance neutre en carbone à partir de 2020 et l'introduction, pour y parvenir, d'une mesure mondiale, basée sur le marché, de compensation des émissions de CO₂ supérieures aux niveaux de 2020. Ce régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale a pour nom CORSIA (Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation). En vertu de cet accord, les émissions du transport aérien sont plafonnées et seront progressivement réduites globalement, au niveau mondial. Le trafic aérien à destination et au départ de la Suisse est soumis à ce régime. https://www.icao.int/environmental-protection/CORSIA/Pages/default.aspx</p> <p>Depuis lors, les compagnies aériennes membres de l'Association internationale du transport aérien (IATA) se sont engagées à atteindre « zéro net émissions de CO₂ » d'ici à 2050. https://www.iata.org/contentassets/dcd25da635cd4c3697b5d-0d8ae32e159/2021-10-04-03-fr.pdf</p> <p>L'industrie toute entière est ainsi engagée dans cette voie. Pour plus de d'information sur le sujet, consulter le site de l'association faitière ATAG (Air Transport Action Group) basé à Genève, en particulier les sites suivants : www.airportCO2.org et https://aviationbenefits.org/flynetzero/). La contribution des aéroports est décrite dans la publication intitulée « La réponse des Aéroports au changement climatique », édition française 2.0 de janvier 2021. https://www.aeroport.fr/uploads/documents/la-reponse-des-aeroports-au-changement-climatique-brochure-aca-en-francais.pdf?v12.2</p> <p>Au niveau de la Confédération, la Suisse s'engage depuis de nombreuses années sur le plan international et au sein des instances spécialisées en faveur de la protection du climat et en particulier de la réduction des émissions de GES de l'aviation. Voir l'information partagée par l'OFAC à ce propos sous le lien suivant : https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home/politique/environnement/aviation-et-rechauffement-climatique/massnahmen-zur-schadstoffreduktion.html</p> <p>En janvier 2021, le Conseil fédéral a adopté la « Stratégie climatique à long terme de la Suisse », qui présente les lignes directrices de la politique climatique jusqu'à 2050 et définit les objectifs stratégiques pour les différents secteurs, afin de ramener à zéro net ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. S'agissant du transport aérien international, la Suisse a défini comme objectif que le transport aérien international au départ de la Suisse ne produise si possible plus d'émissions nettes ayant un impact sur le climat à partir de 2050 (zéro net émissions de CO₂ d'origine fossile). https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués/msg-id-82140.html</p> <p>De leur côté, ensemble les acteurs du transport aérien en Suisse ont établi en mai 2021 une feuille de route vers une aviation décarbonée, intitulée « Schweizer Road Map for Sustainable Aviation » (RMSA), sous l'égide de l'Aviation Research Center Switzerland (ARCS). Cette feuille de route trace la voie vers un transport aérien sans émissions de CO₂ à l'horizon 2050 (zéro émissions net). L'étude conclut que cet objectif est réalisable et que cela implique beaucoup d'efforts, notamment une action immédiate et une coopération internationale intensive. La Suisse dépend de cette coopération, elle ne peut pas atteindre cet objectif seule.</p>	

Suite
Organisation
des travaux
sur la diminution
des GES liés
à l'aérien
Proposition
soumise par
Genève Aéroport

Les infrastructures au sol peuvent y contribuer en œuvrant à la décarbonation de l'activité aéroportuaire. Les aéroports peuvent en outre faciliter la distribution de carburant alternatif durable par les sociétés pétrolières, de sorte à diminuer progressivement la dépendance du transport aérien aux énergies fossiles.

<https://www.arcs.aero/fr/node/159>, avec référence à l'étude et son résumé aussi en français : https://www.arcs.aero/sites/default/files/RMSA_kf_2021_05_27.pdf

Toutes ces mesures sont coordonnées au niveau international et européen, et il est important qu'il en soit ainsi pour plus d'efficacité et éviter des distorsions de la concurrence. Ce principe est mis en œuvre dans le projet de modification de la loi sur le CO2 actuellement en consultation.

Pour sa part, Genève Aéroport œuvre à la décarbonisation de son activité (au sol), avec l'objectif d'opérer sans émissions de carbone avant 2050 déjà (zéro net émissions). En particulier, la décarbonisation du chauffage/ rafraîchissement des bâtiments est prévue pour 2026, avec la réalisation du projet GeniLac, auquel Genève Aéroport est associé. En outre, on rappellera que l'Établissement compense déjà 100 % des émissions directes et indirectes liées à son activité.

Pour le surplus, afin d'agir sur les émissions des avions (en l'air), Genève Aéroport a instauré des incitations financières pour les compagnies aériennes afin de les encourager à opérer avec des avions de dernière génération, ainsi qu'un taux de remplissage élevé. Cette mesure contribue notamment à réduire les émissions de GES due au trafic aérien des résidents genevois. En complément, Genève Aéroport ainsi que plusieurs compagnies aériennes, donnent aux passagers aériens la possibilité de compenser leur vol. En outre, la compagnie easyJet, qui transporte près de la moitié des passagers aérien à Genève, compense intégralement ses vols et il est à prévoir que d'autres compagnies aériennes en feront de même. Cette action permet de réduire de plus de 200'000 tCO₂e les émissions de CO₂ du trafic aérien à Genève, avec compensation.

Toutes ces mesures contribuent à réduire les émissions de GES due au trafic aérien des passagers aériens, en particulier les émissions des résidents genevois. À noter que certaines mesures, comme l'adjonction d'une proportion de carburant d'aviation durable, pourraient avoir un impact sur le prix du carburant. Les compagnies aériennes reporteront probablement cette augmentation du prix du carburant sur le prix des billets d'avions. Par voie de conséquence, cela pourrait induire une baisse de la demande de trafic aérien des résidents genevois.

Par ailleurs, Genève Aéroport contribue à l'objectif du canton d'un transfert modal vers les transports publics et la mobilité douce, avec un plan de mobilité d'entreprise appliqué à toutes les sociétés et instances du site aéroportuaire, ainsi que des mesures d'encouragement à l'utilisation des transports publics par les passagers aériens.

Supprimer
les jets privé
de Genève

On parle d'écologie et certaine personnes se dise qu'ils veulent avoir un jet privé.

■ Commentaire
soumis par
Genève Aéroport

L'aviation d'affaires constitue avant tout un outil de travail. Elle permet aux hommes d'affaires internationaux, diplomates, fonctionnaires de l'ONU, entrepreneurs d'accomplir leurs missions. Les vols dit « taxis » vers des destinations qui ne sont pas desservie par des vols de ligne réguliers permettent souvent la négociation d'affaires profitables en fin de compte à l'économie de la région. Ce type de trafic est aussi nécessaire pour les rapatriements et le transferts médicaux.

Genève Aéroport est une des plateformes de l'aviation d'affaire les plus importante en Europe pour cette nature de trafic (la deuxième plus importante après Paris). Ce segment du trafic aérien répond manifestement un besoin du tissu économique de la région. Avant Covid-19, l'aviation d'affaires genevoise générait un chiffre d'affaire de près de CHF 500 millions, dont plus de la moitié est réinjectés dans l'économie locale.

Ce secteur crée de nombreux emplois, directement, avec ses propres employés ou sous-traitants, et indirectement, en permettant aux employeurs d'être basés et de se développer en Suisse. Le secteur génère plus de 1'000 emplois directs et près du double d'emplois sont corrélés indirectement à l'aviation d'affaires à Genève.

<p>Suite Supprimer les jets privé de Genève</p> <p>■ Commentaire soumis par Genève Aéroport</p> <p>■ Commentaire</p>	<p>Essentielle, l'aviation d'affaires est l'un des facteurs-clés de succès de la Suisse. Ce secteur doit rester attractif pour maintenir et développer son usage par les organisations internationales, les diplomates, les grandes entreprises suisses et les multinationales.</p> <p>Voir les faits et chiffres publiés par la Swiss Business Aviation Association (SBA): https://www.sbaa.swiss/fr/faits-et-chiffres/</p> <p>Voir aussi une étude publiée par l'association européenne de l'aviation d'affaire (EBAA) sur l'impact économique de l'aviation d'affaire en Europe: https://www.ebaa.org/resources/economic-value-and-business-benefits-report/</p> <p>L'aviation d'affaire prend pleinement ses responsabilités en terme de lutte contre le changement climatique. La durabilité est devenue au cœur de leurs préoccupations, comme en témoigne l'engagement par l'International Business Aviation Council en 2009 déjà de la « Business Aviation Commitment on Climate Change » (BACCC). https://www.ebaa.org/priorities/sustainability/</p> <p>Depuis lors, le segment de l'aviation d'affaire a mis à jour le BACCC en septembre 2021 et pris l'engagement de parvenir à zéro net émissions en 2050. https://ibac.org/app/ibac/files-module/local/documents/Declaration%20on%20NZE%202050%2010922%20Final.pdf</p> <p>Toujours le problème de savoir si on veut que la Suisse soit riche ou savoir si on veut un future c'est vrai que la question est compliquée... En tout cas merci à l'aéroport d'avoir pris la peine de me répondre ça me fait dire que cette outil de participation est pas si inutile si les lobby s'en mêle.</p>	
<p>Décarbonisation des opérations aéroportuaires Proposition soumise par Genève Aéroport</p>	<p>Cœuvrer à des opérations aéroportuaires (au sol) neutres en carbone (zéro net émissions) d'ici 2050, voire avant, notamment par la décarbonisation du chauffage/rafraichissement des bâtiments (GeniLac) et le renouvellement de la flotte des véhicules et engins qui circulent sur le tarmac avec des véhicules électriques et le recours à une proportion croissante de biodiesel pour les véhicules pour lesquels il n'existe pas d'alternative électrique.</p>	
<p>Inciter les compagnies aériennes à opérer avec des avions de nouvelle génération Proposition soumise par Genève Aéroport</p>	<p>Inciter les compagnies aériennes à opérer à Genève avec des avions de dernière génération, aux performances énergétiques les meilleures (consommation de kérosène moindre). Inciter aussi les compagnies à ne pas opérer des avions en partie vide (inciter à un fort taux de remplissage).</p>	
<p>Faciliter la délivrance de carburant pour avion durable Proposition soumise par Genève Aéroport</p>	<p>À défaut de pouvoir imaginer une infrastructure locale (raffinerie) de production de carburant pour avion durable (Sustainable Aviation Fuel, SAF), inciter par le dialogue les fournisseurs de kérosène à délivrer aux compagnies aériennes qui opèrent à Genève du carburant pour avion (Jet A1) avec une proportion progressivement croissante de SAF, en coordination avec la réglementation édictée au niveau international et européen.</p>	

Propositions récoltées – Axe 3

■ **Commentaire** Retrouvez ci-dessous en vert les commentaires faits sur les propositions par d'autres participantes et participants à la consultation.

Propositions issues d'autres consultations (Forum citoyen, ateliers de la transition) et portant sur des thématiques similaires

Propositions et commentaires issus de la consultation sur le Plan climat 2030 et les thématiques ressorties

Titre de la proposition

Texte explicatif

ALIMENTATION : SOUTENIR LA PRODUCTION AGRICOLE LOCALE DURABLE

Réduire l'utilisation des pesticides de synthèse sur le territoire genevois (réglementaient la qualité et la quantité des pesticides utilisés) et soutenir les agriculteurs dans leur transition vers les pesticides « naturelles ». Renoncer au labour, cela permettra de conserver les terres agricoles, ces cultures vont mieux résister que les autres la sécheresse.

Des nouvelles méthodes d'agricultures pour une production locale sans utiliser trop d'espace

Les nouvelles méthodes d'agricultures pourraient permettre une production local et en grande quantité sans utiliser trop d'espace. Pourquoi pas des fermes verticales souterraines fonctionnant en aéroponie alimentées par des panneaux solaires sur les toits et façades. Il y aurait une production locale et bio en bien plus grande quantités tout en utilisant beaucoup moins d'eau et d'espace en surface. L'espace en surface servirait aux logements ou autre. D'autres méthodes agricoles à développer permettraient une plus grande production locale et bio comme aquaponie et la permaculture.

■ **Commentaire**

Je ne suis pas convaincu par les solutions hors sols, d'autant plus si enterrées (problème d'approvisionnement en nutriments essentiels et très énergivore, voir produisant du CO₂).

Favoriser l'aquaponie et développer une filière locale et rentable à Genève

La culture aquaponique est le mode de culture idéal en zone urbaine et périurbaine de Genève, du fait qu'elle peut se pratiquer en intérieur (cave, véranda, garage, espaces vides et inoccupés), sur les terrasses et les toits des immeubles, sur d'anciennes friches, et surtout dans des zones où l'accès au foncier est limité et cher, ce qui est le cas pour le canton de Genève. Le modèle est particulièrement adapté à l'essor des circuits-courts. L'aquaponie favorise ainsi le développement d'une économie locale et de vente directe, limitant de fait les coûts et émissions de CO₂ liés au transport. Cela permet de contribuer au défi de réduction des biens de consommation, au défi de la mobilité (moins de km parcouru) et au défi sur la protection contre l'artificialisation des sols. L'aquaponie permet une forme de résilience face à la montée des épisodes destructeurs des sols et des plantations en terre (tempête, ouragan, inondation, infections en tout genre par la terre).

Convertir les champs non céréaliers du canton en Jardins Forêt

Pour rendre plus résilient l'agriculture genevoise face aux changements climatiques et à la fin du pétrole. Il faudrait développer la pratique de culture en 3D, comme dans les forêts. Une production végétale au sol, dans les haies, les petits arbres, les lianes et les grands arbres. Ce procédé est expérimenté dans divers coin du monde, notamment en Europe depuis plusieurs années. Il permet de décarboner l'agriculture, de réduire l'intervention humaine sur le long terme (beaucoup de plantes vivaces), de développer des écosystèmes favorable à de multiples espèces, d'augmenter la variété de production alimentaire et non alimentaire, de résister aux maladies, d'éviter les intrants chimiques, etc. Il peut prendre plusieurs tailles et ramener de la nature, une production alimentaire, des lieux de détente et de pédagogie en ville, ainsi que des forêts en campagne. Je conseil de s'informer auprès de lieu d'expérimentation et de recherche comme : <https://foretgourmande.fr/>

<p>Réintégrer les arbres dans l'agriculture</p>	<p>Les arbres amènent de nombreux bénéfices : stocker du carbone, favoriser la biodiversité, réduire le vent, diversifier les production, ramener de la fertilité, favoriser l'infiltration et la purification de l'eau, embellir le paysage...</p> <p>Différentes stratégies pour faire des arbres des alliés des systèmes agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> > L'agroforesterie, qui a fait ses preuves y compris en Suisse, permet d'associer grandes cultures ou maraîchage et arbres. Les arbres sont plantés de manière à permettre la mécanisation, même avec de grande machines. > La plantation de haies permet de réduire la puissance du vent, aménager des micro-climats, tisser des corridor biologique, accueillir la faune auxiliaire, produire de la matière organique ainsi qu'une production alimentaire en fonction des espèces choisies... > Associer à l'élevage, les arbres augmentent le confort des animaux, et donc la qualité des produits qui en dérivent, tout en diversifiant la production sur une même parcelle. 	
<p>Accompagner les producteurs des produits bio (soutien financier et formation)</p>	<p>Afin de faciliter la transition au local et bio dans les meilleures conditions, mettre en place un soutien financier et une formation pour les personnes qui veulent passer à la production bio.</p>	<p>Favoriser la mise en place de magasins de produits locaux (gérés par les agriculteurs) dans le canton pour renforcer les liens entre producteurs et consommateurs.</p>
<p>Subventions pour la production d'aliments vegan</p> <p>■ Commentaire</p>	<p>Favoriser à la source la production d'une alimentation éco-compatible.</p> <p>Je pense que pour donner envie de rejoindre la filière. Il faudrait faciliter l'accès aux terres agricoles qui sont verrouiller par l'absurdité d'avoir besoin d'un diplôme pour accéder à la terre et d'avoir une terre pour se former dans le domaine. Ou alors déclasser des terrains non agraires ou agraires pour des projets novateurs en production alimentaire (jardin forêt, permaculture, agroécologie, production sur des toits, dans les parcs municipaux, etc)</p>	
<p>Accompagner les producteurs des produits bio (soutien financier et formation)</p>	<p>Afin de faciliter la transition au local et bio dans les meilleures conditions, mettre en place un soutien financier et une formation pour les personnes qui veulent passer à la production bio.</p>	<p>Subventionner le développement de productions agricoles locales et durables</p>
<p>Subventions pour la production d'aliments vegan</p>	<p>Favoriser à la source la production d'une alimentation éco-compatible.</p>	
<p>Mettre en place une incitation fiscale pour la vente directe</p>		
<p>Favoriser la production des métiers agricoles</p> <p>■ Commentaire</p>	<p>Améliorer la protection et la rémunération des travailleurs de la branche agricole. Donner envie de rejoindre la filière agricole bio éco-compatible et de proximité.</p> <p>Je pense que pour donner envie de rejoindre la filière. Il faudrait faciliter l'accès aux terres agricoles qui sont verrouiller par l'absurdité d'avoir besoin d'un diplôme pour accéder à la terre et d'avoir une terre pour se former dans le domaine. Ou alors déclasser des terrains non agraires ou agraires pour des projets novateurs en production alimentaire (jardin forêt, permaculture, agroécologie, production sur des toits, dans les parcs municipaux, etc)</p>	<p>Faciliter la succession et l'acquisition des exploitations agricoles (y compris en divisant les domaines) pour assurer la continuité de la production agricole.</p>
<p>Réinsertion professionnelle via l'agriculture</p>	<p>Rediriger les bénéficiaires d'emplois précaires et les chômeu-rs-ses vers les travaux de la terre chez les agriculteurs qui se mettent au bio. = reconnexion à la nature + meilleure compréhension de la problématique + soutien de l'Etat à l'emploi dans l'agriculture bio</p>	
<p>Augmenter la densité des magasins de produits locaux et durables</p>	<p>Avoir au moins un magasin de produits locaux et durables par 1000 habitants ou par km².</p>	

ALIMENTATION : FAVORISER LA PRODUCTION ALIMENTAIRE URBAINE, INDIVIDUELLE OU COMMUNAUTAIRE

<p>Créer des jardins urbains, si possible, sur les places de parkings</p>		<p>Promouvoir/faciliter la mise en place de jardin potager sur les parcelles inutilisées (en bas des immeubles sur les toits par exemple).</p>
<p>Inciter la population à exploiter leur balcon et créer des initiatives communautaires pour renforcer la souveraineté alimentaire du canton</p>		

ALIMENTATION : DONNER L'EXEMPLE À TRAVERS LA RESTAURATION COLLECTIVE

<p>Mettre en place des journées ou une semaine du goût avec des produits bio dans écoles, entreprises, etc.</p>		<p>Inciter la participation des entreprises à la promotion des repas végétariens dans leurs restaurants.</p>
<p>Comment promouvoir et soutenir une alimentation bas carbone, saine et équilibrée ?</p>	<p>Je pense important de s'appuyer notamment sur les lieux périscolaires comme les Maisons de Quartiers qui peuvent faire un travail de sensibilisation, qui offre des repas et qui peut notamment penser et construire la participation citoyenne dans les quartiers. De manière générale les institutions du travail social touchent une grande partie de la population genevoise. Ces structures peuvent être un grand soutien quand à la diffusion de pratique alimentaire bas carbone et local pour autant que les subventions soient suffisantes pour permettre aux institutions de fournir aux ayants droits/public cible une alimentation local. L'aide sociale pourrait ainsi augmenter la qualité de vie des plus précaires en fournissant des paniers « tests » ou compris dans l'offre de prestation pour découvrir une alimentation local et/ou sans viande, ainsi que des brochures « astuces » avec des recettes.</p>	<p>Imposer des incitations (nudges) en faveur des aliments sains, durables et locaux dans les cantines publiques, et les promouvoir dans les locaux et cantines d'entreprises.</p>
<p>Dans l'alimentation parascolaire, proposer une journée par semaine avec viande (plutôt que l'inverse)</p>	<p>Changer les proportions de viande dans l'alimentation fournie en parascolaire. Diminuer la part de viande pour arriver à en servir un seul jour par semaine.</p>	<p>Offrir au minimum 2 fois par semaine des repas végétariens dans les cantines scolaires (sans alternative). Mettre l'éducation à une alimentation saine dans les programmes scolaires du secondaire.</p>

ALIMENTATION : ORIENTER LES CONSOMMATRICES ET CONSOMMATEURS EN AGISSANT SUR LE PRIX DES PRODUITS

<p>Positionner en première place sur les rayonnages les produits durables locaux</p>	<p>Dans les rayons des magasins ainsi que la grande distribution imposer de donner plus de visibilité aux produits durables et locaux. Le but étant de promouvoir et faciliter l'accès aux produits éco-compatibles.</p>	
<p>Introduire une taxe sur les produits non locaux</p>	<p>Une taxe pourrait être introduite sur les produits en fonction de la distance parcourue par le produit depuis le lieu de production. Par exemple : > produit de la région : pas de taxe > produit suisse : +5 % du prix > produit européen : +25 % du prix > produit hors UE : +50 % du prix Cela encouragerait la consommation de produits locaux et viserait à compenser la pollution générée par le transport des marchandises. De plus, cela freinerait la surconsommation engendrée par les achats en ligne sur les plateformes basées à l'étranger qui pratiquent des prix dérisoires. Des exceptions pourront être discutées pour certains produits. Les revenus de la taxe pourraient être utilisés pour favoriser la relocalisation en Suisse des industries et ainsi pouvoir produire des vêtements, objets, matériaux, etc. selon les critères sociaux et environnementaux en vigueur dans le pays.</p>	

Interdire vente d'eau en bouteille		
Taxer 1ct /gr de viande vendu pour alimenter un fond de promotion et de soutien à la production d'aliments végétaux locaux		
Promouvoir davantage les produits du terroir genevois		Promouvoir l'incitation à l'achat d'aliments sains, durables et locaux dans les grands magasins (nudge). Promouvoir la participation de l'employeur à l'achat de la production locale et durable (GRTA) par ses employés (par exemple, une fois par mois un panier de fruits/légumes locaux).
Mettre en place une réduction de 50% de la TVA sur les produits locaux		
Subventions pour l'alimentation végétale et arrêt des élevages car trop polluants	La nourriture végane génère 70 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins, c'est ce que révèle la dernière étude de l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) d'Autriche qui a analysé l'impact environnemental de divers régimes et denrées alimentaires. Dès lors, il faut agir et faire de Genève le premier canton qui a une alimentation responsable et donc 100% végétalienne."	Promouvoir des campagnes de sensibilisation à la consommation végétale. Subventionner les productrices et producteurs locaux.
Taxer les déchets des magasins pour inciter la valorisation des invendus	Pour réduire le gaspillage alimentaire, il faudrait augmenter la taxe des poubelles des magasins au kg jeté de manière à décourager le surremplissage des rayons qui forcent les enseignes à jeter chaque semaine l'équivalent de plusieurs ménages d'aliments invendus. Il pourrait y avoir des horaires de distribution de ces invendus devant les supermarchés pour éviter le transport et un besoin de main d'œuvre superflu. Cela éviterait aux supermarchés de payer la taxe et aux personnes précaires du canton de se serrer la ceinture.	

BIENS DE CONSOMMATION ET DÉCHETS : SENSIBILISER ET FORMER LES CONSOMMATRICES ET CONSOMMATEURS

Comment développer la sobriété en matière de consommation et réduire la production de déchets ?	<p>... Un dernier mot sur les mesures de communication massive : elles sont perçues comme tellement importantes par certain-es qu'une grève de la faim va débiter ce 1^{er} Novembre. Son auteur souhaite ouvrir une brèche dans une communication qui s'est enlisée dans la communication sur la prétendue complexité du problème (« prétendue », car elle est issue de la complexité du système économique auquel on se conforme... en soi l'objectif est extrêmement simple et la solution, pour peu qu'on envisage une action collective concertée, assez directe aussi) et amener à une vraie union nationale sur la nécessité de préserver les conditions de vie pour nos enfants: https://bit.ly/3E4EstE</p> <p>Or, ces mesures, en comparaison des investissements d'infrastructure, ne coûtent pratiquement rien, et présentent un risque politique modéré pour peu qu'elles se basent sur des faits scientifiques et des interactions de proximité. Alors pourquoi les différer et en faire un détail de procédure sans moyens dédiés ?</p> <p>... Et encore 2 sources : un article scientifique récent (mais dans une longue ligne d'articles du même style) présente un modèle du système économique tenant compte des achats/ventes entre différents secteurs d'activité, tenant compte en particulier du facteur d'efficacité. Il montre que l'effet rebond, au mieux, annule un tiers des économies attendues, et au pire entraîne une augmentation de la consommation de l'ordre de la moitié des économies attendues. https://bit.ly/2ZhFyU0</p> <p>La réalité pour la Suisse semble être entre les deux, puisque l'étude européenne de référence sur les facteurs de variation de la consommation d'énergie (là aussi, confirmée par ailleurs) montre que l'amélioration de l'efficacité énergétique des 20 dernières années a assez exactement été compensée par l'augmentation de consommation liées à la croissance de l'activité économique: https://bit.ly/3EkHES7.</p>	
---	---	--

<p>Suite Comment développer la sobriété en matière de consommation et réduire la production de déchets ?</p>	<p>... Autre frustration sur le processus, la limitation du nombre de caractères. Comment voulez-vous qu'on vous fournisse des propositions construites et argumentées ? Passons encore. Les formats de participation avec tirage au sort en sont une autre forme d'implication, à condition d'assurer que la compensation financière et/ou le pouvoir décisionnel donnés à ces assemblées soit suffisant pour motiver tout-e habitant-e à répondre à l'appel. Le travail sur ce sujet est en friche, tandis que les ressources financières et humaines sont pour l'essentiel dédiées à des solutions technologiques (voir par exemple les plans d'investissement pour le chauffage à distance). Là aussi, c'est une catastrophe pour le climat. Il est de mieux en mieux documenté, y compris par des modèles économiques, que l'amélioration de l'efficacité énergétique et la substitution des vecteurs énergétiques est compensée par l'effet rebond, soit une augmentation de la croissance et de la consommation sur d'autres usages.</p>	
<p>Mieux informer les consommateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Interdire la publicité sur les produits à fort impact carbone. > Concevoir une nouvelle solidarité nationale alimentaire pour permettre aux ménages modestes d'avoir accès à une alimentation durable et saine (ex. chèque alimentaire pour les produits bio et locaux). > Réformer le fonctionnement des labels en supprimant les labels privés et en mettant en place un label pour les produits issus de l'agriculture agro écologique. > Taxer les produits ultra transformés à forte empreinte carbone et faible apport nutritionnel. 	
<p>Proposer des formations courtes sur comment consommer moins et mieux</p>	<p>Des formations modulaires avec des actions concrètes pour faciliter l'adoption des bons comportements et avoir des informations claires.</p>	<p>Subventionner ou soutenir des ateliers zéro déchets gratuits dans le public et le privé.</p>
<p>Avec le prix des produits mettre le taux de CO₂</p>		<p>Rendre obligatoire pour tous les commerces le traçage et l'étiquetage de tous les produits, en indiquant leur bilan carbone écologique de la production et du transport. Instaurer un score CO₂ et un score réparabilité, mettre en place des critères d'évaluation et de contrôle du public et du privés en termes d'impact environnemental.</p>
<p>Sensibiliser sur les méfaits des achats en ligne.</p>		
<p>Créer un site internet officiel sur la durabilité des produits</p>		
<p>Sensibiliser au marché d'occasion/du ré-emploi et des bénéfices liés pour l'économie et l'environnement</p>		
<p>Ouvrir un dialogue continu entre distributeurs et consommateurs</p>		
<p>Stopper la viande</p>		<p>Encourager la baisse de la consommation de viande.</p>
<p>Travailler sur le harcèlement des écoliers en lien avec les questions vestimentaires, mettre en place un uniforme scolaire</p>		

BIENS DE CONSOMMATION ET DÉCHETS : INTERDIRE LA PUBLICITÉ

<p>Interdiction de la publicité sur la voie publique</p>	<p>La publicité incite à la surconsommation et crée des imaginaires auxquels on accède par des dépenses généralement superflues. Elle pousse au gaspillage et à des dépenses compulsives à travers des mécanismes psychologiques qui asservissent les consommateurs. Elle devrait être limitée aux annonces officielles et aux événements culturels.</p>	<p>Réduire la publicité dans l'espace public.</p>
<p>■ Commentaire</p>	<p>L'initiative « Zéro pub » en ville de Genève va dans ce sens, pour interdire les affichages commerciaux. https://conseil-municipal.geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/6-177e/ A suivre! (et à étendre au numérique!)</p>	
<p>Interdire les publicités de produits néfastes pour l'environnement</p>	<p>Éviter les publicités qui font la promotion de produits néfastes pour l'environnement et favoriser celles qui proposent des produits vertueux.</p>	
<p>Interdire la publicité climaticide et utiliser ces espaces publics pour communiquer sur l'ampleur de la crise climatique</p>	<p>La publicité incitant la population à consommer de plus en plus sans responsabilité ne devrait plus être autorisée et les espaces libérés pourraient servir à communiquer sur l'urgence de la situation et les actions que chacun peut faire pour agir.</p>	

BIENS DE CONSOMMATION ET DÉCHETS : FAVORISER LE RÉPARATION ET LE RÉEMPLOI

<p>Vide-Dressing Ado & Adultes</p>	<p>Encourager l'achat et l'échange de vêtements 2^e main pour réduire notre impact écologique. Que le département du développement durable du canton organise ou facilite l'organisation de vide-dressing adolescents, adultes, enfants. Et vide greniers. Par le prêt de salles, ou mise à disposition de l'espace publique (dans parc, écoles etc...).</p>	
<p>Droit à la réparation, indice de réparabilité sur les produits, extension de la garantie, réemploi et partage d'objets</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Introduction du droit à la réparation comme moyen de lutter contre l'obsolescence programmée et promouvoir l'allongement de la durée de vie des objets (appareils ménagers, ordinateurs, téléphones, meubles,...). > Soutien aux marchés du réemploi de seconde main, du partage d'objets (bibliothèques d'objets) et de la réparation. Soutien passant par les acteurs impliqués, associations et initiatives. > Créer/promouvoir les circular jobs: ateliers de démantèlement / recyclage des produits pour la mise à disposition de pièces détachées, ateliers de réparation pour les objets. > Garantir un accès aux pièces de rechange, guides de réparation et entretien, outils de dépannage et logiciels libres. > Instaurer un indice de réparabilité sur l'étiquetage des produits pour en informer le consommateur. > Augmenter la durée de garantie des produits de 2 à 5 ans. 	
<p>■ Commentaire</p>	<p>Reconnaître les métiers du démontage et de réparation.</p>	
<p>Financer les filières de réparation avec la mise en place d'une taxe (2%) qui alimente «un compte consigne réparation»</p>	<p>Financer les filières de réparation avec la mise en place d'une taxe (2%) qui alimente « un compte consigne réparation » individuel utilisable uniquement pour réparer les biens. Lors d'achat d'objets, cette taxe devient une cagnotte pour l'acheteur qui est utilisable uniquement pour la réparation des biens.</p>	
<p>Etiquetage des habits avec indication de A à D de leur impact environnemental</p>	<p>Rendre visible l'impact carbone et environnemental des habits, intégrant le transport (favorisant les produits locaux), les matériaux et leurs processus de fabrication.</p>	

Lutter contre l'obsolescence programmée	Réparer plutôt que de jeter ! Aménager dans les commerces (informatique, électroménager...) des zones de réparation d'objets avec un système payant si la réparation est réussie, et gratuite si la réparation n'est pas possible.	
Encourager les initiatives de réparation et de réutilisation des appareils électroniques		Favoriser le commerce de seconde main.
Mettre en place un espace troc dans chaque quartier		mettre en place une bibliothèque d'objets/repair café : Soit dans un grand local central où les personnes paient un abonnement soient dans un mini locale par immeuble / localité, ce qui faciliterait l'usage et impliquerait moins de déplacements.
Soutien aux associations en faveur de l'économie circulaire	Soutenir les associations qui favorisent l'économie circulaire.	

BIENS DE CONSOMMATION ET DÉCHETS : ENCADRER DAVANTAGE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET EMBALLAGES

Recyclage, composition des emballages et revalorisation des déchets	Il est important de favoriser le recyclage et mettre en place des normes sur les emballages afin qu'ils ne soient pas composés d'une multitude de matériaux et ainsi faciliter le processus. Il faut aussi penser aux déchets des égouts qui peuvent être revalorisés au lieu de juste être traités en utilisant des micro-algues et des bactéries. Certaines technologies permettent ensuite d'utiliser les micro-algues produites pour fabriquer de l'électricité ou des biocarburants.	Imposer au commerce la mise en place de système de consigne pour encourager la réutilisation ou le recyclage. Assurer la récupération des plastiques (consignes).
Des amendes fortement décourageantes pour diminuer les déchets dans les rues	Pour diminuer les déchets dans les rues, il faudrait des amendes fortement décourageantes débutant à 1000 CHF pour de petits déchets comme ce qui se fait dans certaines villes françaises.	
Taxe au sac, aussi dans le canton de Genève	Instaurer une taxe au sac pour les ménages et les petites entreprises, comme elle existe partout dans le reste de la Suisse	
Mettre en place un standard de contenants pour les produits alimentaires	En créant des contenants standards pour tous les produits alimentaires qui ne peuvent pas être vendus en vrac, on pourrait enfin réduire l'usage de plastique et tendre vers le « zéro déchets ». Les pots, bouteilles, boîtes, sachets, etc. de tous les magasins sont compatibles les uns avec les autres. Un emballage vide consigné peut donc être ramené dans n'importe quelle enseigne. Tous les produits transformés conditionnés en Suisse, même par les grands distributeurs, auraient donc des contenants réutilisables et interchangeables. La Migros et la Coop, par exemple, seraient obligés d'utiliser ces emballages standards sur tous les biens qu'ils produisent eux-même. En allant faire leurs courses, les gens ramènent les contenants vides et le prix des consignes est directement déduit de leurs achats grâce à une carte qui enregistre les consignes rendues. Il faudrait choisir des matériaux résistants mais moins lourds que le verre pour la plupart des emballages.	Imposer au magasin alimentaire d'accepter les emballages personnels pour l'achat en vrac, est indiqué à l'entrée « emballage personnel autorisé ». Interdire les sacs plastiques lors de l'achat en vrac et les remplacer par des sacs à 100 % biodégradables ou réutilisables en papier recyclé.
Diagnostic obligatoire des objets avant élimination, pour éviter le gaspillage des ressources	Trop d'appareils qui fonctionnent encore sont éliminés alors qu'ils fonctionnent encore.	
Abroger la loi interdisant la récupération objets aux décharges	Rendre plus transparent le cycle de déchets et abroger la loi interdisant la récupération d'objets aux décharges, et inclure des recycleries aux décharges. Soutenir les initiatives telles que ge-repare.ch et créer un site internet officiel sur la durabilité des produits.	

Récupérer les objets en bon état jetés aux encombrants et les valoriser	Maximiser la durée de vie des objets et faciliter la réutilisation et reconversion des objets.	
Soutenir, faire connaître et organiser la filière qui organise du tri orienté vers la réutilisation		
Rendre accessible ce qui est jeté dans les containers extérieurs pour éviter le gaspillage alimentaire		Transformer les déchetteries en atelier de réparation, de formation et de réintégration sociales, ressourceries
Rendre plus transparent le cycle des déchets		
Interdire la vaisselle jetable		Interdire tous les emballages plastiques non recyclables d'ici 5 ans.
Encourager les communes à la diminution des déchets et emballages		
Accompagner les producteurs pour réduire les emballages, collaborer avec les acteurs du packaging et de la production et imposer le zéro plastique pour les aliments périssables		Interdire les doubles emballages.

METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Une démarche de transition numérique éthique	<p>La sobriété numérique ne se décrète pas : c'est un but vers lequel il nous faut tendre. La coopérative itopie propose une démarche de transition numérique éthique. Celle-ci ne doit pas être confondue avec le message dominant, qui vise la numérisation de la société. Au contraire, il s'agit justement de mettre en place des pratiques qui réduisent drastiquement notre boulimie de numérique.</p> <p>Plusieurs axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Allonger la durée de vie du matériel (soutenir la réparation et le réemploi locaux). > Renforcer la réglementation (augmenter la garantie pour du neuf à 5 ans, la disponibilité des pièces détachées à 10 ans; combattre l'obsolescence programmée; interdire la publicité consumériste). > Choisir les technologies démocratiquement, en se basant sur le besoin réel et les impacts environnementaux et sociaux. > Promouvoir les logiciels libres et les formats ouverts, en particulier pour l'État. <p>Nous nous tenons à votre disposition pour en débattre. itopie informatique</p>	
Changer les moteurs de recherche de tout le domaine public	Favoriser les moteurs de recherche comme Ecosia parmi d'autres (Ecosia est un moteur de recherche qui reverse 80 % de ses bénéfices à des associations à but non lucratif qui œuvrent au programme de reforestation https://www.ecosia.org/).	

Ajouter le label « Numérique Responsable » dans les appels d'offres	Inciter les entreprises et les collectivités publiques à se labelliser « numérique responsable » ou équivalent. Intégrer le label « Numérique Responsable » dans les appels d'offres.	
Démarche de souveraineté numérique (pas de GAFAM)	Avancer avec les projets de souveraineté numérique et sortir des GAFAM et/ou les taxer d'ici à la finalisation des solutions de souveraineté numérique.	

SYSTÉMATISER LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION BAS CARBONE

Bénéficiaire d'un avantage fiscal pour l'utilisation de matériaux durables dans la construction	Diminuer l'utilisation du ciment, du béton et de l'acier dans la construction au profit de matériaux plus durables.	
Assouplir et subventionner la garantie des matériaux recyclés		
Bourse obligatoire des matériaux recyclés	Utilisation en première instance des matériaux recyclés via une bourse obligatoire des matériaux recyclés.	
Limiter en kg le CO₂/m² des constructions neuves		
Mettre en place des normes de constructions contre ouragans/ tornades/grêles/ inondations/ chaleur (abris, évacuation, réserve de survie)		
Faire attention à une trop grande utilisation du bois et étudier d'autres alternatives comme le mycélium ou certains types de bétons	Il faudra faire attention lors de l'utilisation de bois à ne pas aggraver la déforestation et à ne pas utiliser de retardateur de flammes nocifs pour la santé tout en garantissant la sécurité des bâtiments. Il y d'autres alternatives qui seraient intéressantes d'étudier comme le mycélium ou le béton dans lequel il a été ajouté de (vraies) carottes qui est bien plus résistant et par conséquent permet une diminution de l'utilisation du béton.	
■ Commentaire	Le problème du béton. Reste l'épuisement du sable indispensable à sa fabrication, ainsi que son énorme quantité de CO ₂ produit. De plus le bois Suisse est sous exploité. Si nous nous mettons à construire des bâtiments durables qui tiennent des décennies, voir un siècle. Cela ne sera pas forcément un problème. Il serait intéressant d'évaluer la ressource disponible de bois Suisse par année pour rester en dessous de la quantité annuelle qui pousse.	
Pénaliser financièrement l'utilisation de matériaux de construction non durables		

Propositions récoltées – Axe 7

■ **Commentaire** Retrouvez ci-dessous en vert les commentaires faits sur les propositions par d'autres participantes et participants à la consultation.

Propositions et commentaires issus de la consultation sur le Plan climat 2030 et les thématiques ressorties		Propositions issues d'autres consultations (Forum citoyen, ateliers de la transition) et portant sur des thématiques similaires
Titre de la proposition	Texte explicatif	
IMPLIQUER DAVANTAGE LES CITOYENS DANS LES DÉCISION PUBLIQUES		
Convocation de la population sur les enjeux climatiques	La première chose à faire pour amener un changement c'est informer mais pour le moment la manière de faire est bien trop lente, c'est pourquoi je propose des cours obligatoire sur l'impacte de la crise climatique et écologique.	Repenser la stratégie de mobilisation pour les démarches participatives afin d'atteindre plus de diversité de mixité sociale.
Groupe de travail de citoyens tirés au sort et rémunérés pour travailler sur la mise en application du plan climat	S'inspirer de ce qui a été fait par exemple avec le forum citoyen à Genève et la convention citoyenne pour le climat en France.	
Organiser dans chaque commune une assemblée citoyenne/forum citoyen	Chaque commune du territoire devrait mettre en place une assemblée citoyenne ou un dispositif comme le forum citoyen sur le sujet du climat.	Créer dans les territoires des maisons citoyennes et lieux associatifs pour favoriser les discussions autour d'enjeux tels que la transition écologique.
CLARIFIER ET HARMONISER LES MESSAGES POLITIQUES		
Faire de la sobriété une valeur de la modernité	Faire de la sobriété une valeur de la modernité en accompagnant les ménages à modifier de manière structurelle leur mode de vie : <ul style="list-style-type: none"> > Boycott : soutenir des produits, des filières en les achetant. Des ligues de consommateurs se développe pour soutenir un certain nombre de produits avec des labels et des campagnes (pouvoir du porte-monnaie). > Développement de l'autoconsommation et des projets liés aux énergies renouvelables. 	Exiger une réflexion globale, dans l'optique d'une société zéro carbone, lors de la prise de décision. Mettre en place des indicateurs complémentaires de réussite, différents du seul facteur économique.
Arrêter d'interdire et de sanctionner manifestations pour transition climatique	Il n'est pas normal que les manifestations engagées pour le climat puissent se voir interdire. Il s'agit d'initiatives « d'utilité publique » et il faudrait un moyen de pouvoir empêcher leur interdiction.	
Rendre obligatoire une « éducation climat » pour chaque élu	De nombreux élus n'ont pas connaissance des enjeux climatiques. Il faudrait rendre obligatoire une formation, un cursus autour de ce sujet pour s'assurer qu'ils ont le niveau minimum d'informations factuelles avant d'entrer en fonction. Aucun mandat ne devrait pouvoir commencer sans que les élus aient suivi une formation minimum permettant de s'assurer qu'ils ont une pleine connaissance des enjeux climatiques.	
■ Commentaire	Un article intéressant dans l'actualité cette semaine sur le sujet : « Vernier veut que les élus communaux genevois soient formés au changement climatique » https://www.rts.ch/info/regions/geneve/12793808-vernier-veut-que-les-elus-communaux-genevois-soient-formes-au-changement-climatique.html	
Créer un Récit/ un imaginaire de la responsabilité individuelle au-delà des convaincus / un imaginaire collectif		

<p>Communiquer sur la transition, changer l'image de l'écologie / idem écologie circulaire / identité écologique, discours médiatique positif sur les démarches de transition écolo</p>		
--	--	--

ADAPTER LES DÉMARCHES DE MOBILISATION AUX DIFFÉRENTS PUBLICS ET CONTEXTE DE LA VIE QUOTIDIENNE

<p>Organiser des activités festives dans les quartiers autour des sujets du climat</p>	<p>Il faut imaginer des activités festives et ludiques qui donnent envie aux gens de venir et qui les sensibilisent et les invitent à l'action dans une ambiance agréable. Quelques exemples : théâtre de rue informant les citoyens, fêtes de quartier avec des jeux pour une approche ludique de l'information sur le climat et des moyens d'action, journée peinture sur le thème du changement climatique, clown de rue, etc.</p>	
---	---	--

<p>Proposer des dispositifs pour informer et impliquer les gens sur leur lieu de travail</p>	<p>Le lieu de travail est une opportunité de communication pour toucher la population et l'engager dans les démarches du plan climat. Il faudrait imaginer des dispositifs avec des formats et des contenus particulièrement pensés pour ces environnements.</p>	
---	--	--

<p>Payer tout le matériel des jardins participatifs</p>		
--	--	--

<p>Proposer des mesures fortes de soutien aux initiatives orientées vers le développement durable tels que festivals et événements locaux pour montrer une réelle implication.</p>		
---	--	--

<p>Utiliser les maisons de quartiers pour proposer différents formats d'échanges et d'actions pour le climat</p>	<p>Les maisons de quartiers qui maillent le territoire offrent des opportunités inexploitées. Ce sont des lieux rassembleurs qui accueillent des communautés très variées. Des ressources sous forme de kits pourraient par exemple être mises à disposition dans ces lieux pour permettre à ces communautés d'intégrer des temps autour du climat à leurs activités.</p>	<p>Créer des espaces citoyens tels que des places d'échanges, des forums, des bibliothèques d'objets, des démarches participatives et un accompagnement des citoyens dans leurs efforts de réduction du CO₂ direct et indirect.</p>
---	---	--

<p>■ Commentaire</p>	<p>Je pense important de s'appuyer notamment sur les lieux périscolaires comme les Maisons de Quartiers qui peuvent faire un travail de sensibilisation, qui offre des repas et qui peut notamment penser et construire la participation citoyenne dans les quartiers. De manière générale les institutions du travail social touchent une grande partie de la population genevoise. Ces structures peuvent être un grand soutien quand à la diffusion de pratique alimentaire bas carbone et local pour autant que les subventions soient suffisantes pour permettre aux institutions de fournir aux ayants droits/public cible une alimentation local. L'aide sociale pourrait ainsi augmenter la qualité de vie des plus précaires en fournissant des paniers « tests » ou compris dans l'offre de prestation pour découvrir une alimentation local et/ou sans viande, ainsi que des brochures « astuces » avec des recettes.</p>	
-----------------------------	--	--

<p>Proposer une semaine dédiée à la sensibilisation et l'expérimentation de solutions pour le climat</p>	<p>Un peu sur le principe de la semaine de la durabilité, mais avec un programme et des objectifs plus précis et plus concrets.</p>	
---	---	--

<p>Proposer des tables rondes / portes ouvertes pour faire connaître les initiatives et permettre les échanges entre projets</p>		
<p>Soutenir et développer les animations « conversations carbone » (cf. https://actiondecareme.ch/s-engager/conversations-carbone/)</p>		
<p>Promouvoir et développer l'intégration des organisations internationales dans le quartier des Nations et le local</p>		
<p>Proposer des actions ciblées sur les personnes âgées et les classes moyennes pour davantage les impliquer</p>		
<p>Soutenir et développer les projets dans les écoles autour des associations pour le climat et des enfants ambassadeurs du climat</p>	<p>De nombreux collèges et écoles ont déjà des groupes actifs pour le climat. Il faudrait pouvoir leur mettre à disposition des moyens pour les soutenir, leur donner plus de visibilité, les aider à se développer.</p>	<p>Rendre obligatoire un cursus sur le changement climatique dans les écoles sur toute la scolarité obligatoire.</p>
<p>Mise en place d'un ensemble d'actions et ressources (kits, enquêtes etc.) pour toucher plus largement la population là où elle se trouve</p>	<p>Ses actions et ressources devraient être pensées de manière à toucher plus de monde (pas uniquement ceux qui sont déjà convaincu de l'importance d'agir pour le climat). Il faudrait aller au contact de la population sur le terrain : écoles, quartiers, supermarchés, marchés, transports etc.</p>	

POUR SUIVRE LA COMMUNICATION À LARGE ÉCHELLE, EN PRENANT EN COMPTE LA DIMENSION ÉMOTIONNELLE DES COMPORTEMENTS

<p>Comment développer la sobriété en matière de consommation et réduire la production de déchets ? > communication massive</p>	<p>... Un dernier mot sur les mesures de communication massive : elles sont perçues comme tellement importantes par certain-es qu'une grève de la faim va débiter ce 1^{er} Novembre. Son auteur souhaite ouvrir une brèche dans une communication qui s'est enlisée dans la communication sur la prétendue complexité du problème (« prétendue », car elle est issue de la complexité du système économique auquel on se conforme... en soi l'objectif est extrêmement simple et la solution, pour peu qu'on envisage une action collective concertée, assez directe aussi) et amener à une vraie union nationale sur la nécessité de préserver les conditions de vie pour nos enfants: https://bit.ly/3E4EstE Or, ces mesures, en comparaison des investissements d'infrastructure, ne coûtent pratiquement rien, et présentent un risque politique modéré pour peu qu'elles se basent sur des faits scientifiques et des interactions de proximité. Alors pourquoi les différer et en faire un détail de procédure sans moyens dédiés ?</p>	<p>Lancer des campagnes de communication pour vulgariser le plan climat cantonal.</p>
<p>Proposer une communication plus axée sur les émotions</p>	<p>Les leviers de l'émotion sont sous-exploités. Il faudrait imaginer une communication qui cherche à déclencher un « déclic émotionnel » relatif à une prise de conscience des conséquences de notre inaction.</p>	
<p>Mieux communiquer sur le programme Nature en Ville (notamment les possibilités de se faire financer le matériel pour les jardins participatifs)</p>	<p>Le Programme Nature en ville est une initiative ambitieuse qui propose différentes ressources et aides très méconnues. Notamment très peu de personnes savent par exemple qu'il est possible de se faire financer du matériel nécessaire aux activités de jardins participatifs. Il faudrait mieux communiquer sur ce programme pour que davantage de personnes participent à favoriser la biodiversité et à améliorer la qualité de l'espace urbain en maintenant et en développant des milieux favorables à la flore et la faune indigènes.</p>	
<p>Faire de la communication/publicité sur le changement climatique là où sont les gens (Facebook etc.)</p>	<p>La publicité est un moyen efficace de toucher du monde et sensibiliser. Il faut pour cela utiliser les bons canaux et bien cibler. Il faudrait imaginer des campagnes pensées pour les réseaux sociaux comme Facebook.</p>	
<p>Lancer un grand sondage basé sur une méthodologie qui analyse les émotions au sein de groupes et d'individus et pouvoir identifier les émotions spécifiques sur les différentes thématiques en fonction des publics cibles.</p>	<p>Mener une enquête « méthode » émotion reworking pour les experts/ les individus/les groupes et pour évaluer la prise de conscience. Faire des tables rondes pour voir émotions des cibles. Faire une diffusion large (au delà des convaincus) (écoles, quartiers, supermarchés, marchés transports), aller là où les gens sont.</p>	

<p>Mener une campagne de communication mettant en lumière les impacts pour chaque secteur d'activité spécifique, revoir la responsabilité de chacun, expliquer à chaque échelon ce qu'on peut faire. Faire par exemple une campagne d'affichage avec des graphiques qui montrent le type de chauffage et son impact CO₂</p>		
<p>Nécessité de l'exemplarité de la commande publique (écoles, administration, hôpitaux, etc.)</p>		

TRANSFORMER LES LOGIQUES ÉCONOMIQUES

<p>Engager les collectivités publiques dans une monnaie locale complémentaire</p>	<p>Favoriser les circuits courts et les échanges entre entreprises locales par l'outil d'une monnaie locale complémentaire (en l'occurrence le Léman), tant pour les particuliers que pour les commerces de proximité, les entreprises locales et les collectivités publiques et parapubliques (canton, communes, TPG, SIG, etc).</p> <p>Accepter le paiement d'une petite partie des impôts et de taxes professionnelles en lémans, ouvrirait la possibilité de payer directement les fournisseurs en partie en lémans, et de verser – sur une base volontaire – une partie des salaires des fonctionnaires.</p> <p>Le Léman est une monnaie complémentaire. La très grande majorité des transactions pour l'économie locale continuerait à être effectuée en CHF. Mais, même utilisé en très petite quantité, le Léman permettrait un très important effet de levier pour l'économie locale et le commerce de proximité, et renforcerait la qualité et la résilience du tissu économique genevois.</p>	
<p>Augmenter l'utilisation de monnaies locales</p>	<p>Utiliser la monnaie locale complémentaire pour les transactions avec l'état, les TPG, les SIG. Imaginer aussi les salaires payés partiellement en monnaie locale. Pouvoir aussi utiliser la monnaie locale pour les subventions et les transactions avec les fournisseurs.</p>	
<p>Le versement en monnaie Léman de prestations d'aide financière* aux bénéficiaires de l'Hospice général (*une fraction, en plus des prestations de base versées en Francs suisses)</p>	<p>Les objectifs seraient multiples:</p> <p>Sensibiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Sensibiliser les bénéficiaires de l'Hospice aux bienfaits d'une consommation alimentaire de proximité, saine, de qualité et respectueuse du climat. > Sensibiliser les bénéficiaires au changement climatique et au développement durable. > Accompagner au changement (de comportements de consommation) > Amener les bénéficiaires à être des acteurs du développement durable <p>Inciter / promouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Inciter/Permettre la consommation de produits et services locaux par les bénéficiaires de l'aide sociale. > Promouvoir/Développer une économie durable et solidaire, en soutenant des acteurs économiques locaux (respectant une charte). <p>Diversifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Permettre aux bénéficiaires de diversifier leurs sources d'alimentation en renforçant leur accès à des biens alimentaires de proximité, sains, de qualité et respectueux du climat. > Eviter ainsi de renforcer des inégalités /disparités (notamment en terme d'accès à une nourriture de qualité). 	

<p>Suite Le versement en monnaie Léman de prestations d'aide financière* aux bénéficiaires de l'Hospice général (*une fraction, en plus des prestations de base versées en Francs suisses)</p>	<p>Mettre en lien/Développer la cohésion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Développer les liens entre les prestations de l' Hospice et l'économie locale. > Mettre en lien habitants et producteurs de la même région (les faire se rencontrer et se connaître). <p>Dynamiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Dynamiser l'économie locale et en particulier l'économie sociale et solidaire, par l'augmentation du nombre de consommateurs. <p>Développer l' emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Créer des emplois dans le tissu économique local (et donc potentiellement aussi l'embauche de bénéficiaires de l'aide sociale). 	
<p>Imaginer un dispositif qui récompense les personnes qui font les bonnes actions plutôt que se limiter au classique « système pollueur/payeur »</p> <p>■ Commentaire</p>	<p>C'est la réflexion classique de la carotte ou du bâton. Il faudrait imaginer des mesures incitatives qui encourageraient la population à changer ses habitudes pour d'autres plus vertueuses pour la planète en les récompensant.</p> <p>Un système d'échange de certificats carbone individualisés permettrait aux citoyens vertueux qui par exemple utilisent les transports publics de valoriser leur déplacement et acquérir des parts de certificat carbone afin de pouvoir les échanger sur une bourse cantonale d'échange de certificats.</p>	
<p>Faire croître les secteurs d'activité de transition et de durabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Faire croître des secteurs d'activité qu'il est urgent de déployer de manière industrielle : les matériaux d'isolation thermique des habitats, les mobilités douces (vélo, transports en commun densifiés), et les énergies renouvelables (en particulier l'éolien et le solaire). > Faire croître de manière soutenable les activités du soin et soutenir le développement d'une agriculture non productiviste – ces activités pourraient être organisées dans le cadre de coopératives ou d'organismes sans but lucratif. > Contrôler et sanctionner plus efficacement et rapidement les atteintes aux règles en matière environnementale. > Renforcer et centraliser l'évaluation et le suivi des politiques publiques en matière environnementale. 	
<p>Inciter les entreprises à évaluer leur bilan carbone et d'avoir un pourcentage d'imposition sur cette base</p>	<p>Une obligation des entreprises à faire leur bilan carbone duquel dépendra une taxe d'imposition spécifique serait un bon moyen de les inciter à davantage prendre conscience des enjeux et mettre en place les changements nécessaires.</p>	
<p>Transformation des métiers</p>	<p>L'accompagnement à la reconversion, à la transformation des métiers, par ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Former les professionnels du bâtiment pour répondre à la demande de rénovation globale et assurer une transition de tous les corps de métier du BTP vers des pratiques écoresponsables. > Réformer l'enseignement et la formation agricole : intégrer au tronc commun obligatoire l'enseignement de l'agroécologie, imposer des stages dans des exploitations qui appliquent les méthodes de l'agroécologie, ouvrir la formation continue sur les pratiques agroécologiques pour tous les agriculteurs, former les conseillers techniques aux pratiques de l'agroécologie. > Imposer un suivi régulier de la formation des chauffeurs à l'éco-conduite. > Prévoir un plan de formation pour les garagistes pour accompagner la transformation progressive du parc automobile (nouveaux moteurs, carburants, systèmes). > Accompagner les salariés et les entreprises dans la transition. 	

<p>Soutenir les «green jobs» en leur donnant plus de visibilité, en les valorisant et en proposant toute sorte d'actions qui les feront mieux connaître et les rendront plus attractifs</p>		
<p>Emplois d'insertion dans les secteurs durables</p>	<p>Rediriger les bénéficiaires d'emplois précaires et les chômeu-rs-ses vers les travaux de la terre chez les agriculteurs qui se mettent au bio. = reconnexion à la nature + meilleure compréhension de la problématique + soutien de l'Etat à l'emploi dans l'agriculture bio.</p>	
<p>Utiliser l'armée et le Service Civil comme main d'oeuvre dans les projets en faveur du climat</p>		
<p>Soutien aux associations en faveur de l'économie circulaire</p>	<p>Soutenir les associations qui favorisent l'économie circulaire.</p>	

